

2021

RAPPORT ANNUEL



SOMMAIRE

I : Présentation Générale	P. 3
Le Territoire desservi	3
La Compétence	3
Les Tournées	4
Les Equipements à notre disposition	5
La politique de gestion et de prévention des déchets	6
Les partenaires	8
II : Indicateurs techniques	P.10
Les collectes sélectives	10
Le monoflux	
Le Verre	
Les Déchets verts	21
La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles	25
Les Encombrants	27
La Déchetterie	29
La Recyclerie	30
La Gestion du Parc des contenants	39
Les relations avec les usagers	40
Communication en porte à porte	
N° SVP	
III : Indicateurs financiers	P.43
Les dépenses de fonctionnement	43
Les dépenses d'investissement	45
Les recettes de fonctionnement	46
IV : Synthèse	P.47
La synthèse technique	47
La synthèse financière	48
Perspectives 2022	51

PARTIE I PRÉSENTATION GÉNÉRALE

LE TERRITOIRE DESSERVI

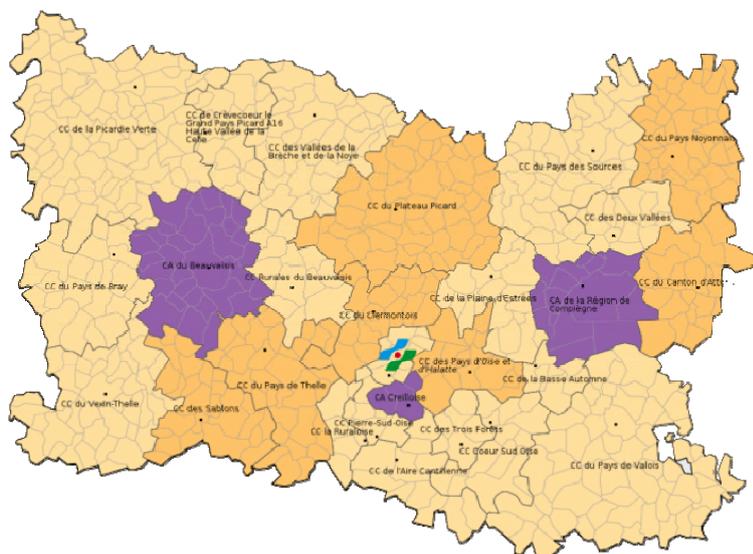
	Population au 01/01/2010	Population au 01/01/2021	Evolution
Bailleval	1 500	1 513	0,87%
Cauffry	2 350	2 605	10,85%
Labruyère	662	709	7,10%
Laigneville	3 906	4 763	21,94%
Liancourt	7 283	7 014	-3,69%
Mogneville	1 519	1 531	0,79%
Monchy St Eloi	2 034	2 236	9,93%
Rantigny	2 595	2 549	-1,77%
Rosoy	628	646	2,87%
Verderonne	515	500	-2,91%
TOTAL	22 992 habitants	24 066 habitants	4,67%

En 2021 la Communauté de Communes du Liancourtois – la Vallée Dorée assure la collecte des déchets ménagers et assimilés de 10 communes, 24 066 habitants (en 2020 : 23 981 habitants).

24 066 HABITANTS ⇒ + DE 9800 FOYERS



10 COMMUNES ⇒ 48,7KM²



LA COMPÉTENCE

- ↪ 2 équipes de collecte de 3 personnes (4 chauffeurs/ripeurs et 2 ripeurs)
- ↪ 1 équipe de collecte de 2 personnes (1 chauffeur et 1 ripeur) à 3.5 jours/semaine
- ↪ 2 chauffeurs de collecte sur bennes à préhension latérale
- ↪ 1 chef d'équipe : agent polyvalent assurant le SVP collecte et le suivi qualité
- ↪ 1 responsable de services
- ↪ 1 agent polyvalent (chauffeurs, ripeurs, SVP collecte,...)
- ↪ 2 agents assurant le suivi de la qualité (ambassadrices en lien avec le service)

Pour exercer sa compétence, la Communauté de communes du Liancourtois dispose des équipements suivants :

- ↪ 2 bennes à préhension latérales pour la collecte des OM et du tri sélectif
- ↪ 2 bennes mono-compartmentées pour la collecte des végétaux, des OM et du tri
- ↪ 1 benne mono-compartmentée en mulet, utilisée pour la collecte des encombrants
- ↪ 1 mini benne mono-compartmentée pour la collecte des végétaux, des OM et du tri sélectif des rues et impasses difficiles d'accès
- ↪ 1 camion plateau pour la collecte des encombrants
- ↪ 1 Jumper pour le SVP collecte (entretien du parc des conteneurs, ...)

LES TOURNÉES

Les Ordures Ménagères		Le Tri	Les Végétaux
Lundi	A - Cauffry / Laigneville / Mogneville B - Laigneville (BPL) C - Cauffry (BPL)		DV1 - Liancourt / Rosoy / Verderonne
Mardi	D - Liancourt / Rantigny collectifs E - Liancourt / Verderonne (BPL) Q - Cauffry / Laigneville / Liancourt (Mini benne)	I - Bailleval / Labruyère / Rosoy (BPL)	DV2 - Cauffry / Rantigny
Mercredi	F - Bailleval / Labruyère / Rosoy (BPL) R - Bailleval / Labruyère / Mogneville / Monchy St Eloi / Verderonne (Mini benne)	J - Monchy St Eloi / Rantigny +encombrants K - Monchy St Eloi / Rantigny (BPL) R - Bailleval / Labruyère / Mogneville / Monchy St Eloi / Verderonne (Mini benne)	DV3 – Laigneville / Mogneville
Jeudi		L - Cauffry / Laigneville / Mogneville M - Laigneville (BPL) N - Cauffry (BPL) S - Cauffry/ Laigneville / Liancourt (Mini benne)	DV4 - Bailleval / Labruyère / Monchy St Eloi
Vendredi	O - Collectifs Liancourt et Laigneville G - Monchy St Eloi / Rantigny H - Monchy St Eloi / Rantigny (BPL)	O - Liancourt P - Liancourt / Verderonne (BPL)	

* BPL : Benne à préhension latérale

Les Encombrants sont collectés le mercredi (1/2 journée en complément de la collecte du secteur J) et le vendredi 1 fois par mois.

En 2021, la collecte des déchets représente :

- Ordures Ménagères / Tri sélectif : **988** tournées (2020 : 961 tournées)
- Végétaux : **134.5** tournées (2020 : 125.5 tournées)
- Encombrants : **42** tournées (2020 : 33 tournées)

Déchets pris en charge par le service

Type de déchets →	Ordures ménagères 	Recyclables secs 	Verre 	Déchets végétaux 	Encombrants 	Textile 
Mode de collecte ↓						
Collecte séparée en porte à porte	√	√		√	√	
Collecte en Point d'apport volontaire			√			√
Fréquences de collecte	C1 (sauf collectifs et RS)	C1	AV*	C1	sur RDV	AV*
Déchetterie (gérée par le SMDO)		√	√	√	√	√

* Apport Volontaire

LES ÉQUIPEMENTS À NOTRE DISPOSITION

Né de la fusion des deux grands syndicats de traitement de déchets de l'Oise, le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise (SMVO) et le SYMOVE, le Syndicat Mixte du Département de l'Oise pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés a été créé le 1er décembre 2016. Il regroupe à la fois des structures de coopération intercommunale et des communes : 18 EPCI soit au total, représentant une population de 767 337 habitants en 2021.



Les installations du SMDO (source SMDO)

☞ Un centre de traitement principal des déchets à VILLERS SAINT PAUL

- Un centre de tri de grande capacité
- Un centre de valorisation énergétique,
- Une plateforme ferroviaire des déchets

Un nouveau centre de tri : Après une année de travaux, le nouveau centre de tri d'une capacité maximale de 72 000 tonnes de traitement par an a ouvert ses portes (30 000 tonnes avant travaux). Ce centre de tri reçoit les déchets de près de 650 communes présentes sur les territoires du SMDO et du SMITOM (77) avec une performance de 20 tonnes de déchets triés par heure pour 20 matières triées.

L'Exploitation-Maintenance du centre de tri est assurée par NCI Environnement – groupe PAPREC en partenariat avec L'Atelier du Compiégnois et de la Vallée de l'Oise (ACVO) pour garantir un volet insertion majeur et remarquable du projet.

Un centre de valorisation énergétique : Grâce à la valorisation énergétique, nos déchets produisent de l'énergie pour un réseau de chauffage urbain : électricité, vapeur et eau chaude. Concernant les résidus de l'incinération, ces derniers sont utilisés pour la construction des routes.

☞ **Un réseau de 49 déchetteries**

Le SMDO dispose d'un réseau de 49 déchetteries sur son territoire. 37 de ces déchetteries sont gérées entièrement par le SMDO, les autres par les collectivités adhérentes.

Le transport et le traitement des déchets déposés restent à la charge du SMDO.



Source SMDO

☞ Un réseau de 5 quais de transfert route / rail et une plateforme ferroviaire à Villers St Paul pour limiter la circulation des camions sur les routes : Quai de Saint-Leu-d'Esserent, Quai de Compiègne, Quai de Noyon, Quai de Ormoy-Villers et Quai d'Estrées-Saint-Denis.

Au centre de traitement principal, un train circule quotidiennement sur le territoire et apporte les caissons de déchets. Ils sont ensuite vidés vers les installations dédiées. Les déchets sont acheminés par le train jusqu'à la plateforme ferroviaire du Centre de traitement Principal pour être dirigés par la suite vers la filière dédiée : la collecte sélective (hors verre) au centre de tri, les ordures ménagères et les encombrants valorisables au centre de valorisation énergétique.

LA POLITIQUE DE GESTION ET DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

La politique déchets : Les objectifs de la Communauté de communes du Liancourtois fait émerger différents objectifs stratégiques. Pour le Département environnement déchets, ceux-ci visent à :

- 🗑 Favoriser l'économie circulaire,
- 🗑 Offrir un service adapté et de qualité à un coût maîtrisé. Pour y parvenir, le Département environnement déchets organise, avec les services de la collectivité, des missions de

communication et des plans d'action, met en œuvre les moyens techniques, assure le suivi et la maîtrise des dépenses...

Directive-cadre sur les déchets 2008 :

La loi Grenelle II (article 204) de 2010 en France et la Directive-Cadre européenne sur les déchets (article 22) du 19 novembre 2008, ont amorcé la mise en place du tri à la source des déchets organiques.

Dans un premier temps, une distinction a été faite entre les ménages et les gros producteurs de biodéchets : les restaurants, hypermarchés, établissements scolaires, etc. Depuis 2016, les producteurs de plus de 10 tonnes de biodéchets par an ont l'obligation de les trier séparément et d'assurer leur retour au sol.

Loi du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe)

LOI n° 2015-991 du 7 août 2015

La loi NOTRe étend le champ de compétences des régions en matière de prévention et de gestion des déchets par la définition d'un plan régional unique (Art. 5). Elle prévoit la création d'un plan régional de prévention et de gestion des déchets et d'un schéma régional d'aménagement et de développement durable et d'égalité du territoire (SRADDET). Elle donne également la compétence déchets aux EPCI, et les renforce en instituant une population minimale de 15 000 habitants.

Loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) : LOI n° 2015-992 du 17 août 2015

Le titre IV intitulé « Lutter contre les gaspillages et promouvoir l'économie circulaire : de la conception des produits à leur recyclage » vise à dépasser le modèle économique linéaire consistant à « produire, consommer, jeter » et affirme le rôle essentiel de la politique nationale de prévention et de gestion des déchets pour y parvenir.

La loi fixe notamment les objectifs suivants à l'échelle nationale :

- 🗑️ 10% de réduction des déchets ménagers et assimilés par habitant INSEE entre 2010 et 2020,
- 🗑️ 30% de réduction de l'enfouissement des déchets non dangereux et non inertes entre 2010 et 2020 et 50% entre 2010 et 2025,
- 🗑️ 55% de valorisation matière (recyclage) des déchets non dangereux et non inertes en 2020 et 65% en 2025.

Pour **tous les autres producteurs de biodéchets**, la loi de transition énergétique et pour la croissance verte (LTECV) de 2015 prévoit la généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici 2025. L'objectif fixé par la LTECV est de « *progresser dans le développement du tri à la source des déchets organiques, jusqu'à sa généralisation (...) avant 2025, pour que chaque citoyen ait à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles* ».

La loi relative à la lutte contre le Gaspillage et à l'Economie Circulaire (dite loi AGEC) du 10 février 2020 vise à transformer notre économie linéaire, produire, consommer, jeter, en une économie circulaire. Elle se décline en cinq grands axes :

- **sortir du plastique jetable** (la loi prévoit la fin de la mise sur le marché des emballages en plastique à usage unique d'ici 2040, remplacer la vaisselle jetable des fast-food par de la vaisselle réutilisable, favoriser le vrac...)
- **mieux informer les consommateurs** (rendre le tri plus efficace grâce à un logo unique, des modalités de tri et une harmonisation de la couleur des poubelles, ...)

- **lutter contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire** (interdire l'élimination des invendus non-alimentaires, créer des fonds pour le réemploi, vendre les médicaments à l'unité, mettre l'économie circulaire au cœur de la commande publique, ...)
- **agir contre l'obsolescence programmée** (faciliter la réparation et favoriser l'utilisation de pièces détachées issues de l'économie circulaire, ...)
- **mieux produire** (étendre la responsabilité des industriels dans la gestion de leurs déchets en créant de nouvelles filières, optimiser la gestion des déchets du bâtiment, encourager les produits plus respectueux de l'environnement avec un système de bonus-malus, ...)

LES PARTENAIRES

CITEO (Septembre 2017 : Fusion entre *Eco-Emballages* et *Ecofolio*)



Ecofolio et Eco-Emballages se sont unies pour offrir de nouveaux services aux entreprises, moderniser le tri et le recyclage, et mobiliser les citoyens. Cette fusion crée un pôle d'expertise, de conseil et d'innovation unique en France pour accélérer le développement de l'économie circulaire.

CITEO organise, pilote et développe le recyclage des emballages et des papiers mis sur le marché en France dans le cadre de la responsabilité élargie du producteur.

L'ADEME



L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) est un organisme public à caractère industriel et commercial.

Une de ses missions essentielles est de contribuer à la réduction des pollutions et des nuisances dues aux déchets et de favoriser les économies de matières premières et d'énergie.

Concrètement, cet organisme conseille et soutient financièrement les collectivités dans l'acquisition d'équipements et la mise en place de la communication destinée à promouvoir la collecte sélective.

LE CONSEIL RÉGIONAL DES HAUTS DE FRANCE et LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE



LES CHAMBRES CONSULAIRES DE L'OISE

- Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Oise

AUTRES ECO-ORGANISMES :

- EcoDDS : filière des Déchets Diffus Spécifiques ménagers (DDS), déchets chimiques
- Éco-mobilier : filière mobilier, meubles usagés
- Ecologic : filière D3E - Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
- ECOSYSTEM : né de la fusion d'ECO-SYSTEMES et de RECYLUM (filiale lampes)
- Refashion (anciennement Eco TLC) : filière textiles usagés, chaussures, ...
- SCRELEC : filière piles et cartouches professionnelles

PARTIE II

LES INDICATEURS TECHNIQUES

Tonnages collectés et indicateurs techniques par commune

Le tonnage des déchets ménagers et assimilés (DMA) produits en 2010 correspond à l'indice 100 (= l'indice de réduction des déchets par rapport à 2010).

L'année 2010 sera donc la référence pour calculer l'évolution et le respect de la réglementation en vigueur.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 17 août 2015 propose un renforcement des objectifs du programme national de prévention : le taux de réduction des DMA par habitant entre 2010 et 2020 passe de 7 % à 10 %.

Pour rappel, les DMA (Déchets Ménagers et Assimilés) regroupent : les ordures ménagères résiduelles, les déchets ménagers collectés séparément (collectes sélectives multimatériaux, biodéchets des ménages et des collectivités), les déchets des activités économiques collectés par le service public, les encombrants des ménages et les déchets collectés en déchèterie.

LES COLLECTES SÉLECTIVES

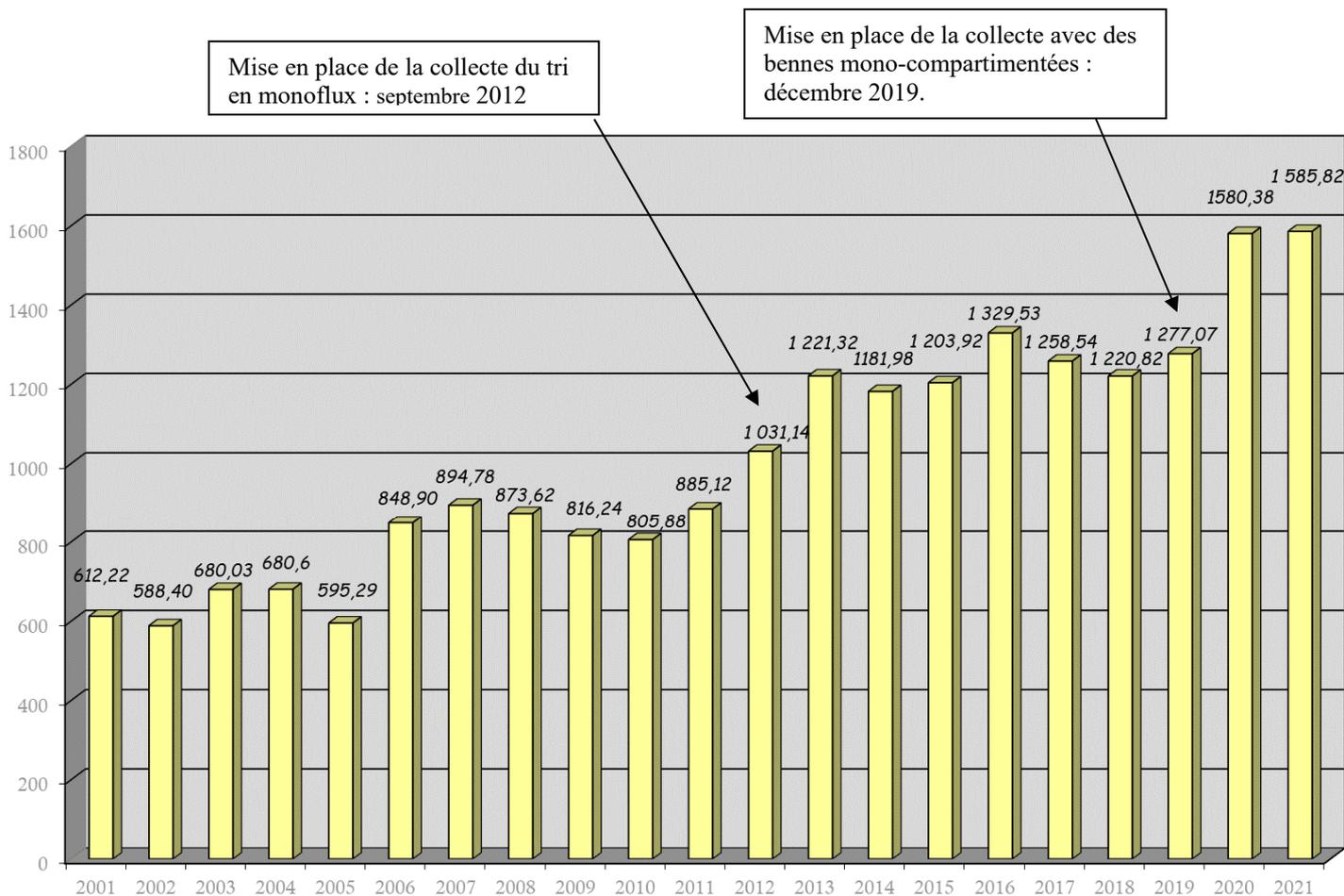
LE MONOFLUX ou COLLECTE SELECTIVE (hors verre)

Le tri est collecté une fois par semaine et vidé par les équipages au Centre de tri situé à Villers Saint Paul.

Au Centre de Tri, ces déchets collectés subissent un nouveau tri optique, mécanique puis manuel sur une chaîne de tri. Les agents vont ensuite séparer de façon manuelle les différentes matières. Ces emballages et ces journaux/magazines, une fois triés par matière (20 au total), seront mis en balles pour être transportés jusqu'aux usines de valorisation et de recyclage par transport ferroviaire principalement.

ÉVOLUTION DES TONNAGES JOURNAUX MAGAZINES ET EMBALLAGES 2001 – 2021

En ce qui concerne la collecte sélective comprenant uniquement les emballages et les journaux magazines, la moyenne collectée est de 65,89 kg/an/habitant (65,90 kg/an/habitant en 2020) sur la communauté de communes pour 68,72 kg/an/habitant sur le territoire du SMDO (chiffres 2021).

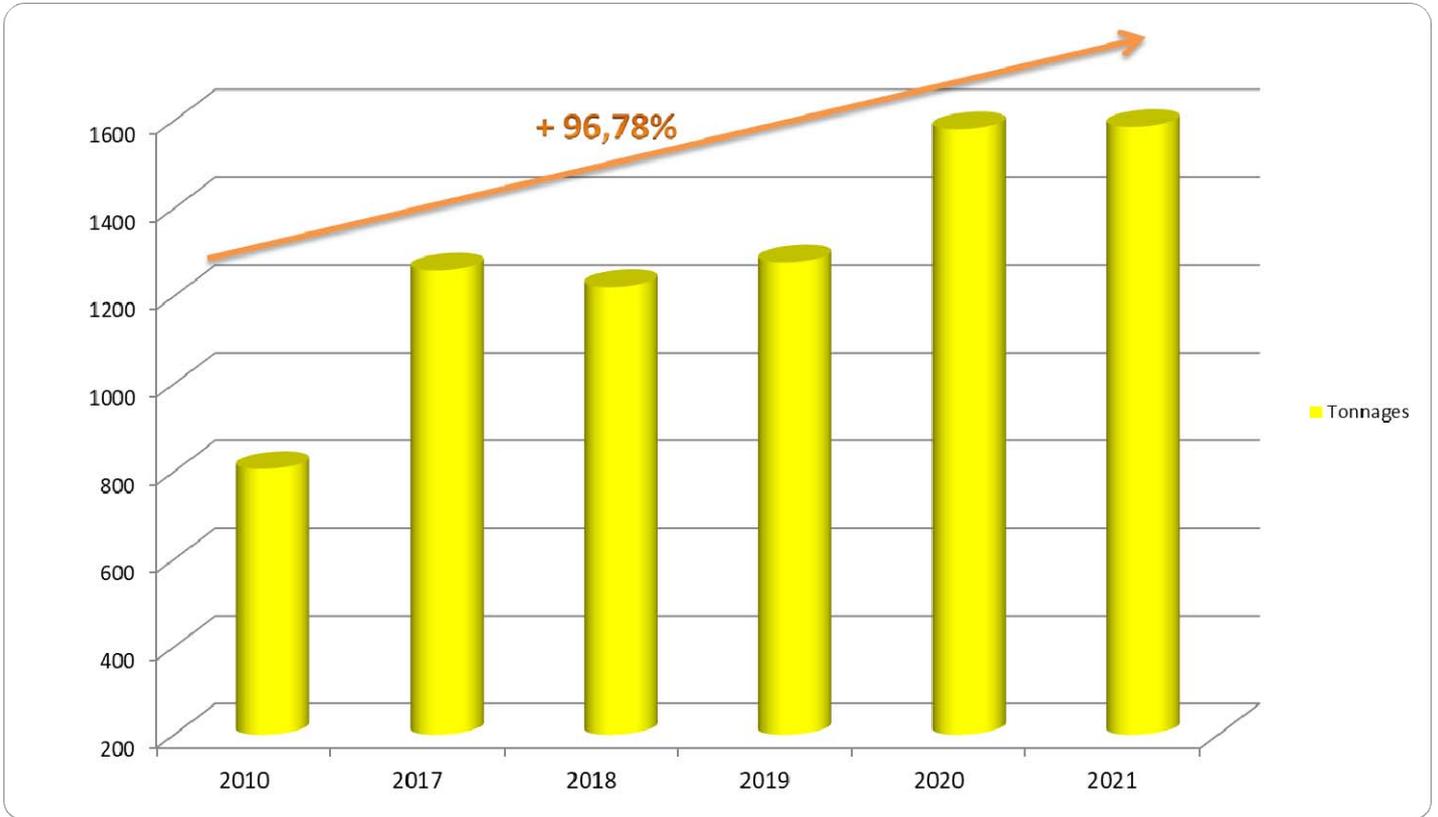


En 2021, les tonnages sélectifs (1 585,82 tonnes) ont évolué de +5,44 tonnes soit 0,34 % de plus qu'en 2020 (1 580,38 tonnes).

TONNAGES et EVOLUTIONS

					Evolution		
	2010	2019	2020	2021	N-1 en tonnes	N-1 en %	2010 en %
Janvier	67,92	113,34	150,10	127,70	-22,40	-14,92	88,02
Février	57,68	101,30	113,70	122,28	8,58	7,55	112,00
Mars	73,42	104,37	123,96	131,48	7,52	6,07	79,08
Avril	74,28	110,52	134,80	146,82	12,02	8,92	97,66
Mai	71,00	117,04	114,76	117,54	2,78	2,42	65,55
Juin	72,16	99,26	128,26	139,36	11,10	8,65	93,13
Juillet	71,22	99,94	139,28	140,70	1,42	1,02	97,56
Août	59,16	89,02	109,74	114,68	4,94	4,50	93,85
Septembre	70,22	103,78	132,44	144,40	11,96	9,03	105,64
Octobre	72,58	113,64	144,98	128,34	-16,64	-11,48	76,83
Novembre	67,48	96,56	124,00	120,68	-3,32	-2,68	78,84
Décembre	48,76	128,30	164,36	151,84	-12,52	-7,62	211,40
TOTAL	805,88	1277,07	1580,38	1585,82	+5,44	+0,34	+96,78

Par rapport à 2010, le tonnage global d'emballages et de journaux magazines a augmenté de 96,78 %.



Pour mémoire, en 2020, sur l'ensemble du territoire du SMDO, 51 234 tonnes d'emballages et de journaux magazines avaient été collectées soit 66,97 Kg/hab/an, augmentation de l'ordre de 5,74 Kg/hab.

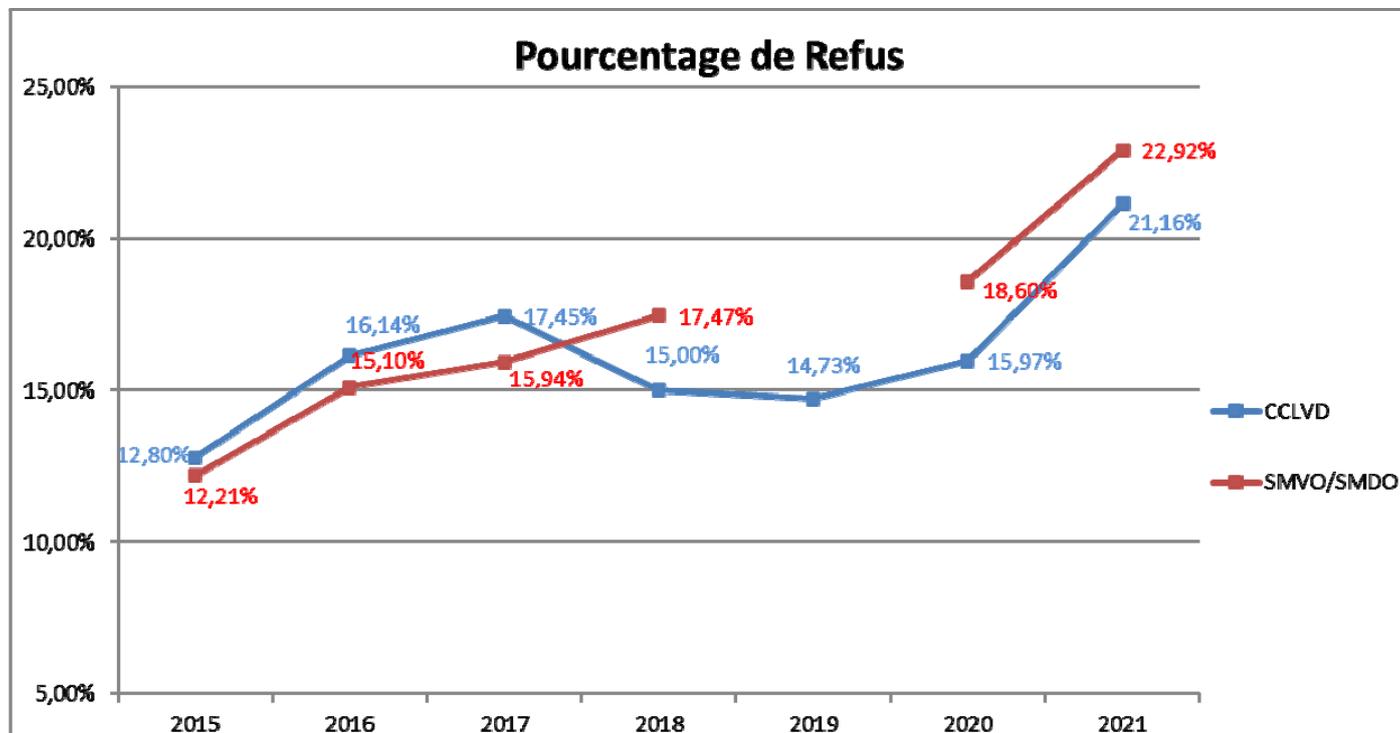
L'augmentation de la collectivité était de 12,54 Kg/hab.

En 2021 nous constatons une légère augmentation 0,23 Kg/hab alors qu'à l'échelle du SMDO une progression de 1,75 Kg/hab est observée.

QUALITÉ DU TRI

CARACTERISATIONS réalisées par le SMDO : Refus de tri

Refus		2015		2016		2017		2018		2019		2020		2021	
		CCLVD	SMVO	CCLVD	SMVO	CCLVD	SMDO	CCLVD	SMDO	CCLVD	SMDO	CCLVD	SMDO	CCLVD	SMDO
Refus		12,80%	12,21%	16,14%	15,10%	17,45%	15,94%	15,00%	17,47%	14,73%		15,97%	18,60%	21,16%	22,92%
Elément fin non triable		2,20%	2,11%	2,46%	2,46%	2,50%	2,64%	2,31%	3,21%	3,55%		3,99%	4,24%	5,61%	6,02%
Indésirable vrai	Plastique divers	2,36%	1,56%	2,86%	2,66%	1,73%	1,85%	1,83%	1,89%	1,67%		1,93%	2,20%	2,28%	2,49%
	DEEE									0,12%		0,06%	0,23%	0,34%	0,24%
	Verre	0,34%	0,34%	0,92%	0,48%		0,24%		0,29%	0,28%		0,67%	0,58%	0,65%	0,77%
	Non Vides					7,44%		7,51%		0,12%		0,86%	0,56%	0,35%	0,71%
	Textile								0,89%		0,38%	0,70%	0,90%	0,98%	
	Ordures Ménagères			0,24%	0,17%				0,40%		0,52%	3,39%		1,97%	2,71%
	Autres Indésirable	5,67%	6,79%	7,85%	7,02%		7,27%		8,71%	2,46%		1,91%	2,40%	2,14%	1,71%
Recyclable imbriqué		2,22%	1,41%	1,82%	2,30%	5,79%	3,54%	3,36%	2,85%	2,25%		4,20%	4,98%	4,59%	5,81%



Pour 2019, le SMDO n'est pas en mesure de nous fournir les données avec l'arrivée de toutes les collectes (Est + Ouest)

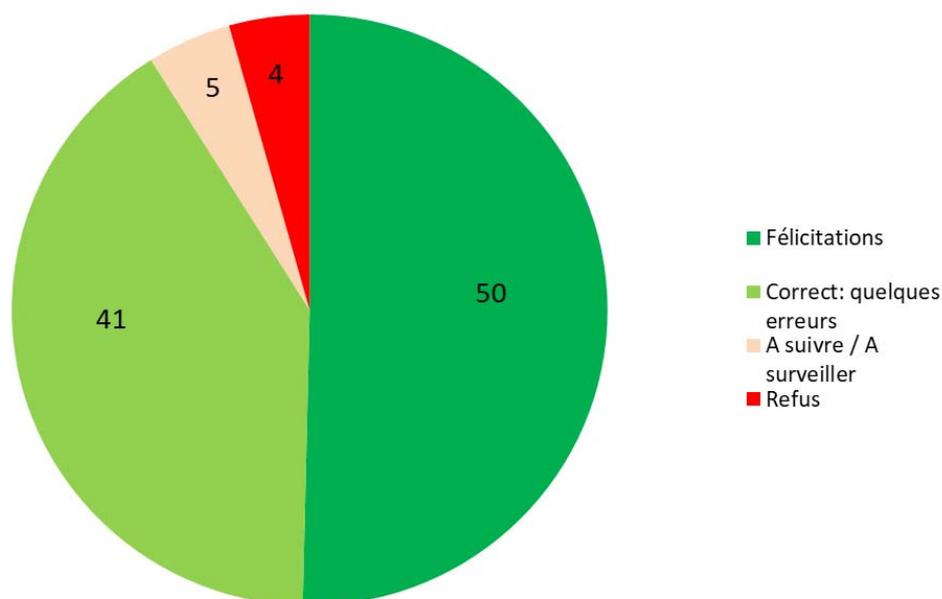
Contrôles de la qualité du tri réalisés par les ambassadeurs de la CCLVD

CARACTERISATIONS 2021

	Nombre de contrôles	Félicitations		Correct: quelques erreurs/ PV / PT *		A suivre / A surveiller		Refus	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Bailleval	344	167	48,55	158	45,93	12	3,49	7	2,03
Cauffry	260	118	45,38	115	44,23	20	7,69	7	2,69
Labruyère	149	72	48,32	60	40,27	6	4,03	11	7,38
Laigneville	622	328	52,73	233	37,46	27	4,34	34	5,47
Liancourt	837	441	52,69	328	39,19	34	4,06	34	4,06
Mogneville	256	107	41,80	125	48,83	14	5,47	10	3,91
Monchy St Eloi	650	299	46,00	287	44,15	36	5,54	28	4,31
Rantigny	216	119	55,09	74	34,26	9	4,17	14	6,48
Rosoy	182	129	70,88	42	23,08	5	2,75	6	3,30
Verderonne	107	45	42,06	52	48,60	3	2,80	7	6,54
TOTAL 2021	3623	1825	50,37	1474	40,68	166	4,58	158	4,36
TOTAL 2020	1429	791	55,35	442	30,93	117	8,19	79	5,53

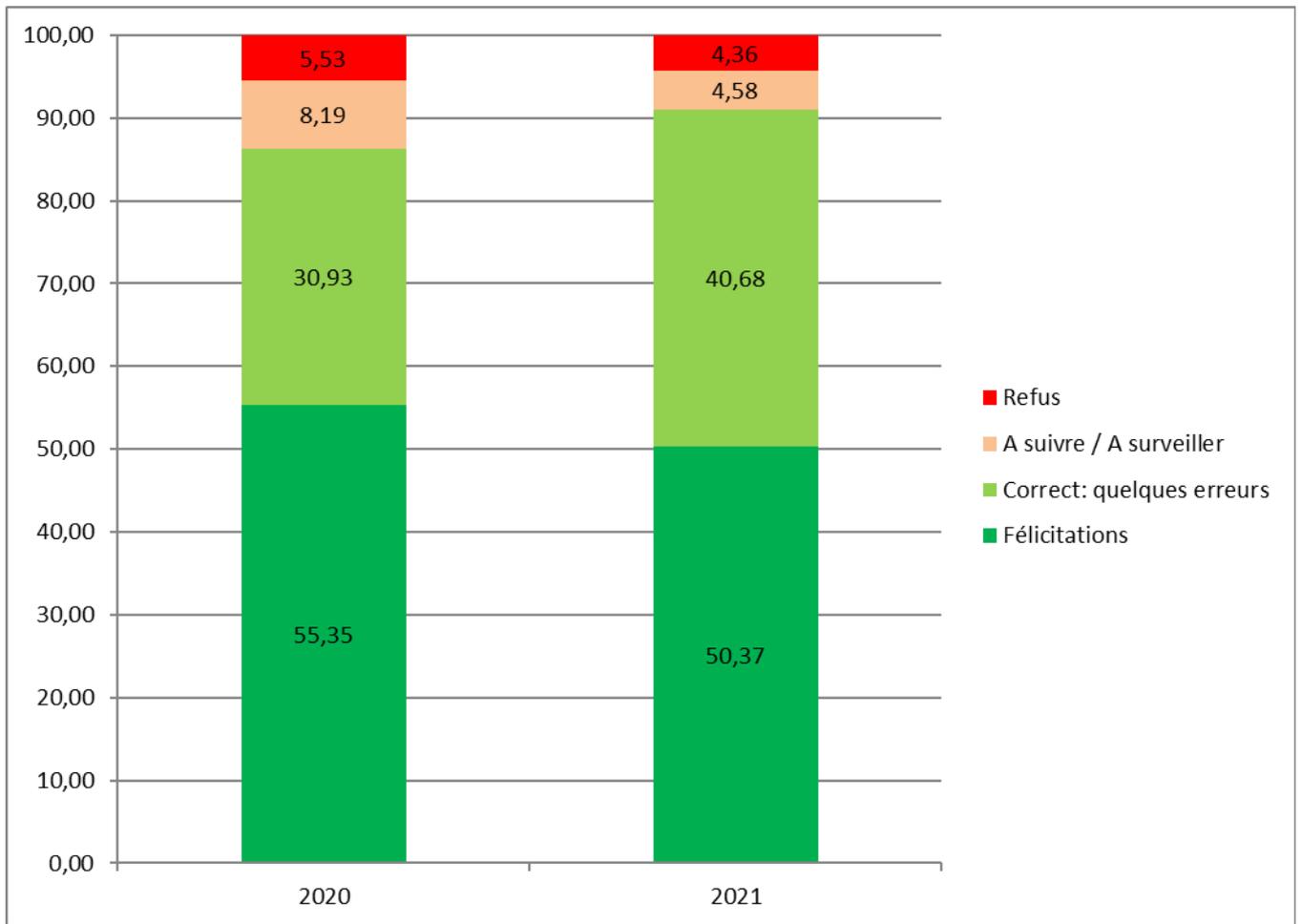
* « Correct PV ou TP » : bacs dans lesquels il n'y avait pas d'erreur mais qui étaient soit Presque Vide, soit Trop Plein pour aller au fond.

Contrôles de la qualité du tri en %



Pour rappel, les « refus » n'ont pas été collectés dans le tri.

EVOLUTION 2020 / 2021



Les ambassadrices ont contrôlé 3 623 conteneurs jaunes en 2021 contre 1 429 en 2020.
Nous constatons une baisse du taux de refus des bacs de l'ordre de 1,17%.

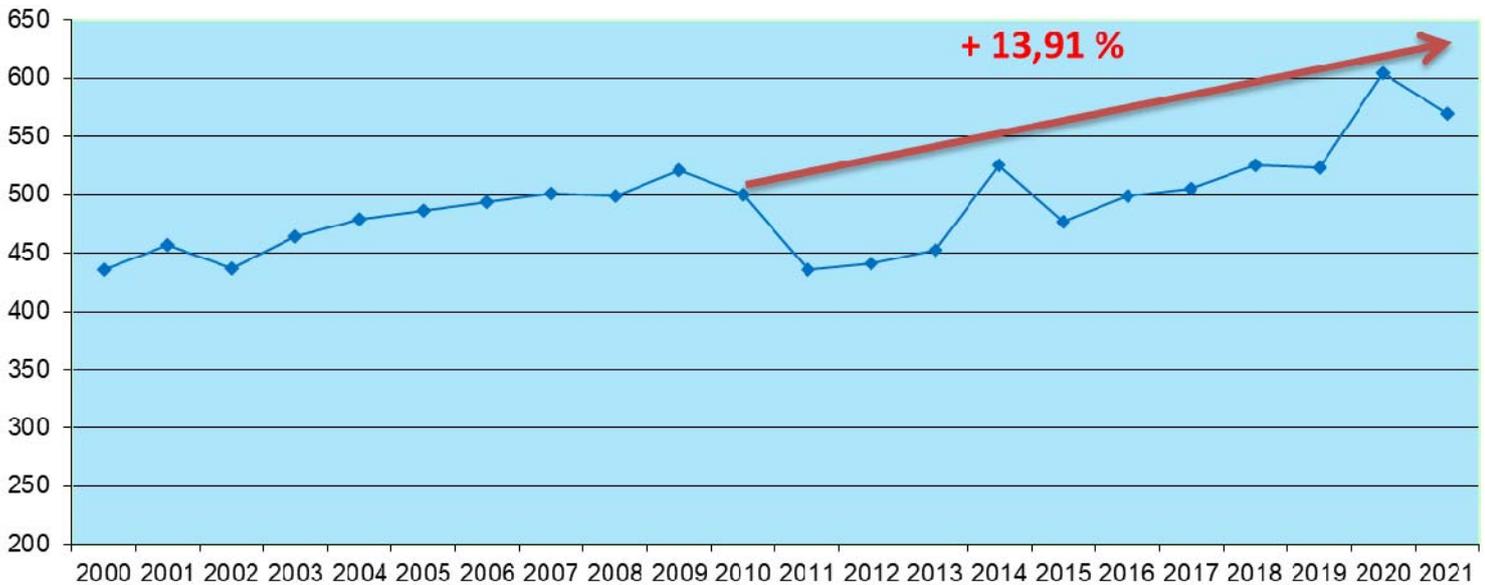
Dans ces contrôles de bacs, les ambassadrices retrouvent principalement :

↳ du sopalin, des emballages imbriqués mais aussi, des objets divers en plastique (bâches, jouets, ...), des OM, des masques, du textile, du verre, des végétaux, ...

LE VERRE

ÉVOLUTION DES TONNAGES DE 2008 – 2021

2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
499,64	521,32	499,92	436,11	441,57	452,24	525,30	477,23	498,70	505,20	525,52	523,69	604,29	569,47

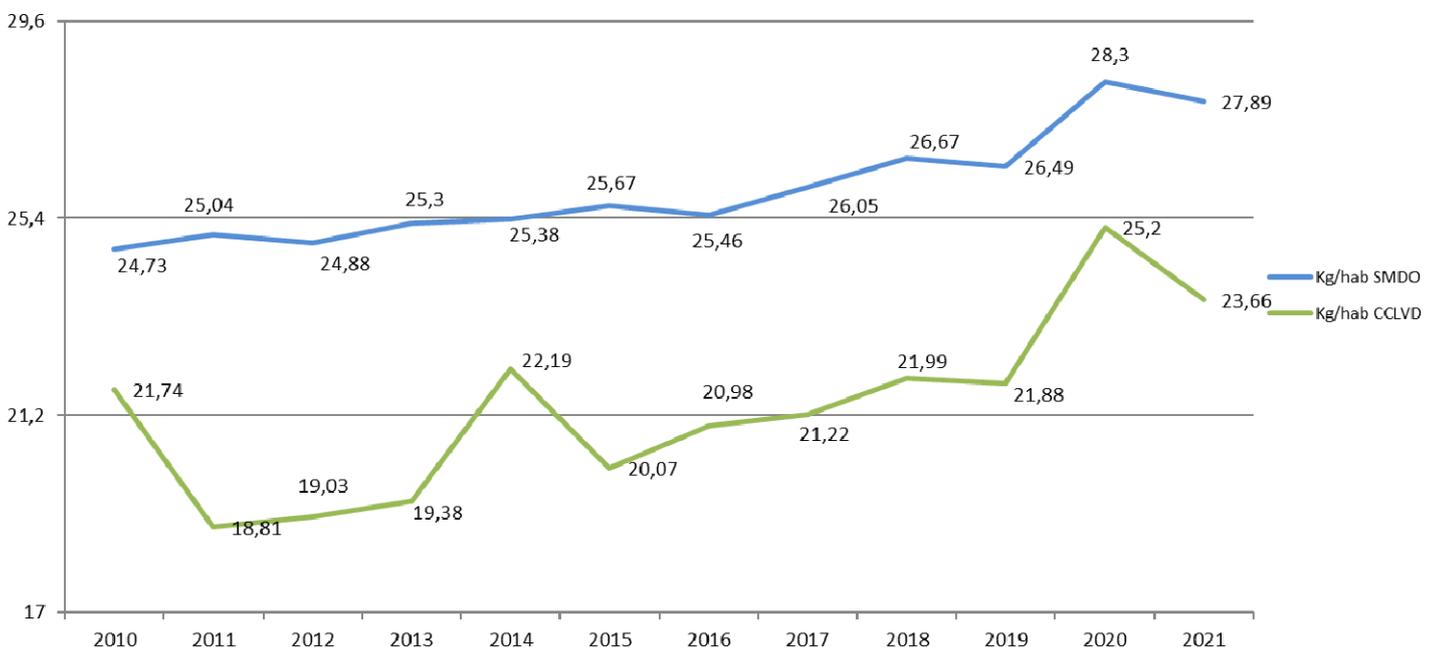


En 2021, nous constatons une baisse des tonnages verre de 34,82 tonnes soit 5,76 %. On peut supposer que la crise sanitaire de 2020 expliquait la hausse de 15,39% cette même année (cf. rapport 2020).

Par rapport à 2010, année de référence, le tonnage global verre a augmenté de 13,91 %.

Avec 23,66 kg/hab., le ratio du verre collecté reste très faible en comparaison des ratios suivants :

- 27,89 kg/an/habitant pour le Syndicat Mixte du Département de l'Oise (Chiffres 2021)
- 33,3 kg/an/habitant pour la France (Source CITEO données 2020)



SITUATION DES COLONNES D'APPORT VOLONTAIRE

BAILLEVAL

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2020	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2021	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Salle polyvalente		1	2,059	6,059	↗	53,566 (49,710 en 2020)	35,40 (32,64 en 2020)
2	Rue du cimetière		2	33,683	33,796	↗		
3	Les Etalons	1		1,339	2,063	↗		
4	Chemin des Etangs		1	12,629	11,648	↘	7,76%	↗

CAUFFRY

N°	SITUATION	Enterrée	Aérienne	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2020	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2021	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue J. Rival	1		15,909	14,557	↘	164,564 (182,526 en 2020) -9,84%	63,17 (71,16 en 2020) ↘
2	Rue du Clos St Germain	1		9,522	9,452	↘		
3	Allée des Fougères	1		3,429	4,379	↗		
4	Route de Mouy		1	11,736	11,540	↘		
5	Impasse route de Mouy / 2		1	5,266	5,412	↗		
6	Grande Rue	1		7,866	8,253	↗		
7	Rue des Cytises	1		11,400	10,031	↘		
8	Intermarché		2	59,492	52,545	↘		
9	Centre Leclerc		2	57,906	49,395	↘		

LABRUYERE

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2020	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2021	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	La Demi-Lune	1		5,217	4,524	↗	12,855 (15,469 en 2020) -16,90%	18,13 (22,07 en 2020) ↘
2	Impasse du Marais		1	10,252	8,331	↗		

LIGNEVILLE

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2020	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2021	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Place de la gare		1	26,897	26,223	↘	92,330 (94,975 en 2020) -2,78%	19,38 (19,90 en 2020) ↘
2	Rue de la République	1		7,367	6,216	↘		
3	Rue des Robiniers	1		8,305	8,088	↘		
4	HLM Sailleville	1		2,442	2,766	↗		
5	Rue Gauguin	1		11,130	9,519	↘		
6	Rue du Vieux Fort	1		8,177	7,329	↘		
7	Rue des Jardins/ rue G. Sand		1	3,902	4,957	↗		
8	Salle Raymond Devos		1		1,137	↗		
9	Déchetterie		1	10,605	11,383	↗		
10	Leader Price		1	16,150	14,712	↘		

LIANCOURT

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2020	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2021	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue du 8 Mai	1		4,392	4,280	↘	97,902 (103,546 en 2020) -5,45%	13,96 (14,92 en 2020) ↘
2	HLM du 11 Novembre	1		7,814	7,019	↘		
3	Place Charton	1		7,375	7,070	↘		
4	Gendarmerie		1	0,750	1,123	↗		
6	Rue de l'Abattoir	1		9,125	8,670	↘		
7	Leclerc, av. du Général de Gaulle		2	50,722	44,509	↘		
8	HLM Les Aulnaies et Le Parterre Anglais	1		4,058	3,009	↘		
9	Parking de la poste	1		9,686	9,021	↘		
10	Rue de Rieux		1	6,643	7,450	↗		
11	Services Techniques		1		1,270	↗		

MOGNEVILLE

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2020	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2021	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Place Jean Jaurès (Salle des Fêtes)	1		16,178	15,915	↘	16,314 (16,909 en 2020) -3,52%	10,66 (10,89 en 2020) ↘
2	Chedeville		1	0,731	0,399	↘		

MONCHY SAINT ELOI

N°	SITUATION	Enterées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2020	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2021	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue Louis Vauthier	1		10,229	8,961	↘	43,628 (46,097 en 2020)	19,51 (20,45 en 2020)
2	Place de la République	1		9,005	6,846	↘		
3	Rue Menuel/ Champs des Moutons	1		15,386	17,581	↗		
4	Rue Raymond Maillet	1		10,668	10,240	↘		
5	Maison de retraite « La Grande Prairie »		1	0,363		↘	-5,36%	↘
6	A.FT		1	0,446		↘		

RANTIGNY

N°	SITUATION	Enterées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2020	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2021	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue d'Uny	1		6,830	6,960	↗	55,415 (55,583 en 2020)	21,74 (21,99 en 2020)
2	Avenue Pierre Curie	1		10,281	10,361	↗		
3	Impasse route de Mouy / 2		1	5,266	5,412	↗		
4	Gare/ HLM Relais de la Poste	1		6,792	6,658	↘	-0,30%	↘
5	Place de la République		1	26,414	26,024	↘		

ROSOY

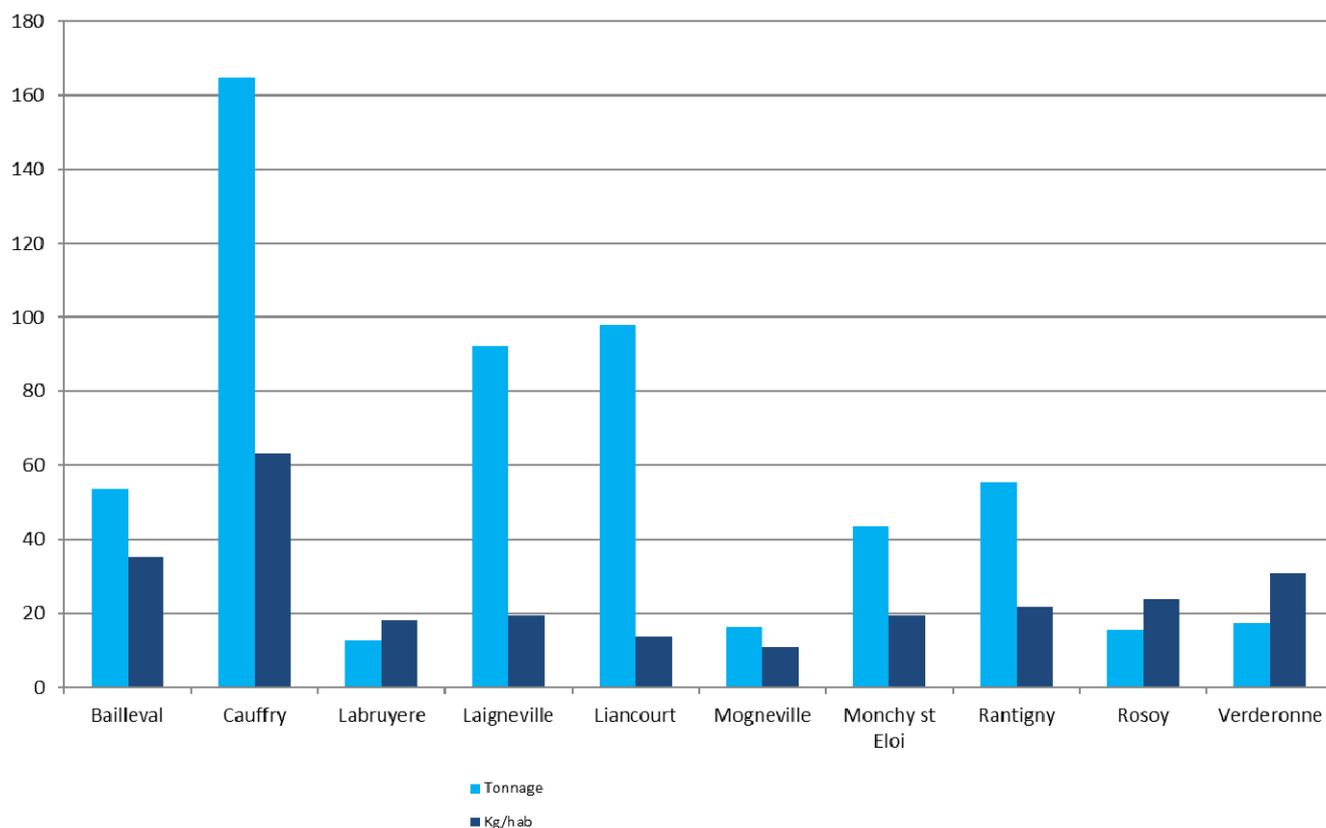
N°	SITUATION	Enterées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2020	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2021	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue du Grand Champ		1	17,248	15,428	↘	15,428 (17,248 en 2020)	23,88 (26,74 en 2020)
							-10,55%	↘

VERDERONNE

N°	SITUATION	Enterées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2020	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2021	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue du Plantin		1	22,226	17,465	↘	17,465 (22,226 en 2020)	30,86 (34,50 en 2020)
							-21,42%	↘

TONNAGES PAR COMMUNE 2021

	BAILLEVAL	CAUFFRY	LABRUYERE	LAIGNEVILLE	LIANCOURT	MOGNEVILLE	MONCHY ST ELOI	RANTIGNY	ROSOY	VERDERONNE
TONNES	53,566	164,564	12,855	92,330	97,902	16,314	43,628	55,415	15,428	17,465
KG/HAB	35,40	63,17	18,13	19,38	13,96	10,66	19,51	21,74	23,88	30,86



Comme pour les années précédentes, le tonnage le plus élevé sur la commune de Cauffry se justifie par la présence de deux supermarchés.

Une borne située sur la commune de Cauffry mais en limite de la commune de Rantigny, a eu ses tonnages partagés en deux, la moitié comptabilisée sur chacune des communes. Il s'agit de la borne située route de Mouy.

Aujourd'hui, il manque toujours sur l'ensemble du territoire une dizaine d'emplacements pour de futures bornes dont environ 7 sur Liancourt.

Le transport à destination du centre de traitement SAMIN de Rozet Saint Albin (02), est réalisé par le prestataire MINERIS située à Villeparisis (77) à destination du centre de traitement SAMIN à Rozet Saint Albin.

921 conteneurs ont été vidés pour 30 passages.

LES DÉCHETS VERTS

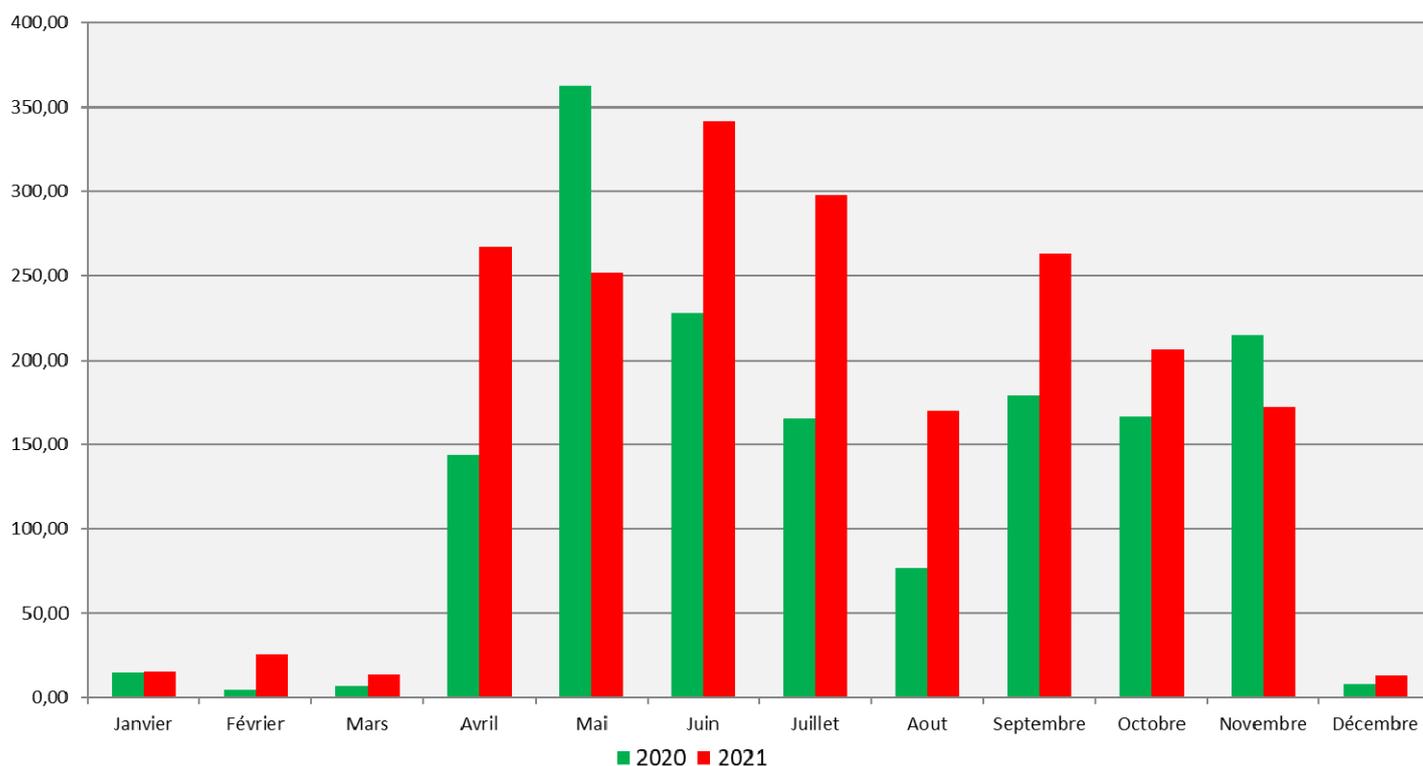
*La collecte des déchets verts a débuté le 05 avril pour s'achever le 26 novembre 2021
La collecte a été interrompue du 02 au 20 août 2021*

TONNAGES 2021

Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
15,24	25,76	13,38	266,72	251,62	341,80	297,60	169,72	263,22	206,36	172,10	12,94

Les tonnages incluent :

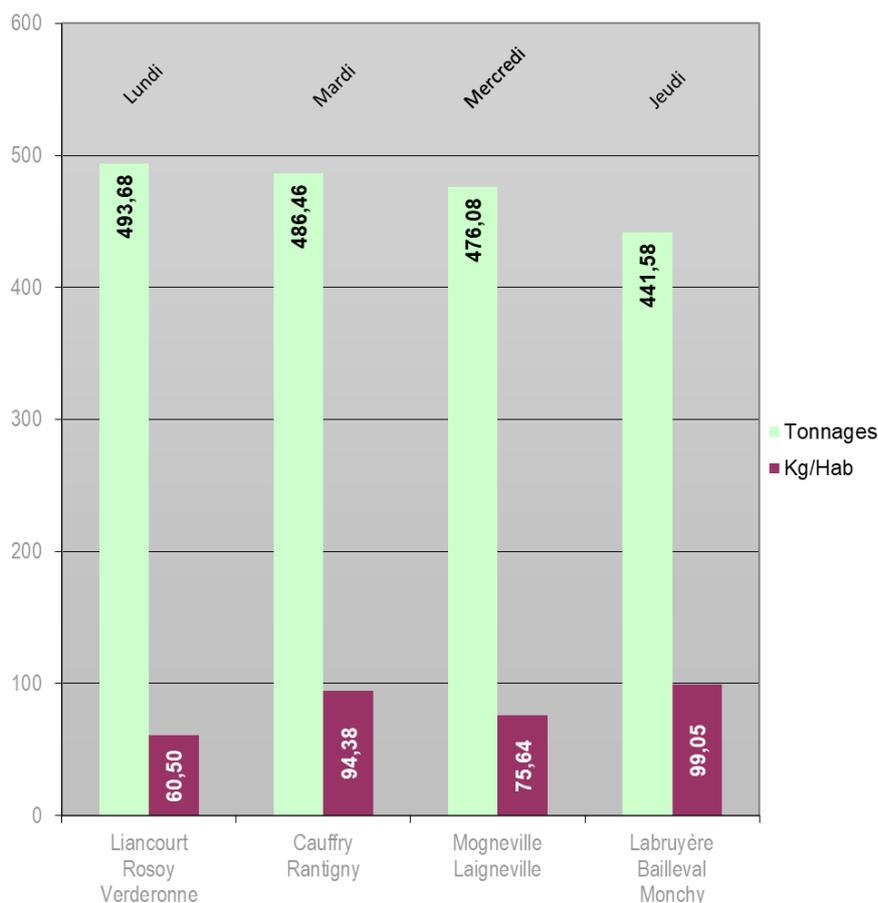
- la collecte des sapins de Noël qui s'est déroulée du 11 au 15 janvier 2021 : 2021 : 9,280 tonnes (2020 : 8,940 tonnes).
- la collecte en porte à porte (sapins de Noël inclus): 2021 : 2 036,46 tonnes (2020 : 1 570,58 tonnes)
- la tonte des espaces verts des sites de la Communauté de communes du Liancourtois : 2021 : 138,66 tonnes (2020 : 76,60 tonnes)



COLLECTE PAR SECTEUR (EN TONNES)

		JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	TOTAL
Lundi	Liancourt Rosoy Verderonne	9,28			66,68	80,98	68,64	71,30	49,84	58,88	51,60	43,44		491,36
Mardi	Bailleval Labruyère Monchy St Eloi				64,46	56,26	96,28	71,36	45,22	59,82	50,56	40,18		484,14
Mercredi	Cauffry Rantigny				64,58	52,76	89,22	67,24	31,72	76,44	48,84	42,96		473,76
Jeudi	Laigneville Mogneville				59,56	51,38	68,78	80,24	28,74	64,38	46,88	39,30		439,26
Tonnage total collecté		9,28			255,28	241,38	322,92	290,14	155,52	259,52	197,88	165,88		1897,80
Dépôt par le service Technique Polyvalent		5,96	25,76	13,38	11,44	10,24	18,88	7,46	14,20	3,70	8,48	6,22	12,94	138,66
Tonnage total		15,24	25,76	13,38	266,72	251,62	341,80	297,60	169,72	263,22	206,36	172,10	12,94	2036,46
Tonnages de végétaux municipaux		9,76	84,84	5,16	25,62	15,16	37,16	13,84	26,50	15,68	18,32	40,68	38,96	331,68

Pour le mois de janvier, les sapins ont été collectés les jours de collecte des OM/tri du lundi au vendredi.

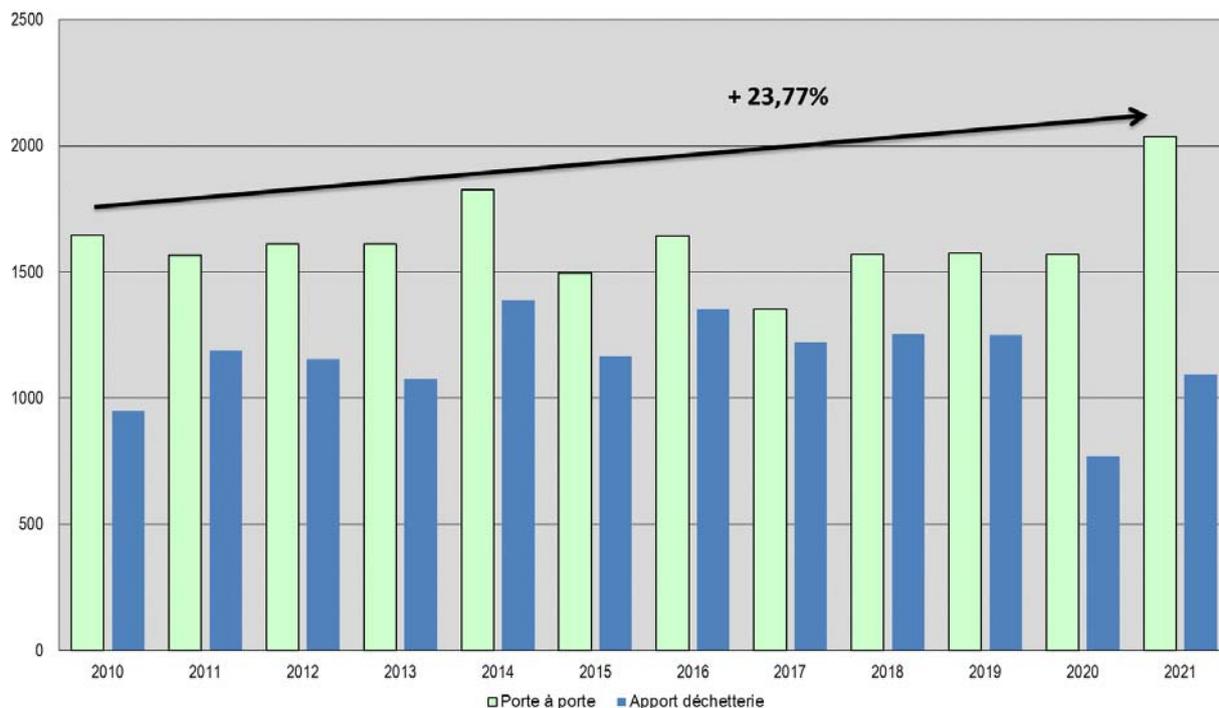


Aux 2 036,46 tonnes de végétaux collectés, il faut ajouter 331,68 tonnes de végétaux municipaux (2020 : 359,50 tonnes) déposées directement à la plate-forme de compostage par leurs services techniques soit un tonnage total de déchets verts de 2 368,14 tonnes.

Les déchets verts, sont traités par le prestataire NATURECO situé à Nogent Sur Oise et feront l'objet d'une valorisation organique sous forme de compostage.

ÉVOLUTION DES TONNAGES 2010 – 2021

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Apport déchetterie	949,28	1189,44	1156,45	1074,36	1389,47	1166,23	1353,58	1223,93	1254,90	1252,44	769,11	1090,68
TOTAL PàP et déchetterie	2594,68	2755,62	2769,33	2685,52	3216,23	2757,61	2711,74	2793,67	2824,64	2827,00	2339,69	3127,14
Part de la déchetterie	36,59	43,16	41,76	40,01	43,20	42,29	49,92	43,81	44,43	44,30	32,87	34,88
Part porte à porte	63,41	56,84	58,24	59,99	56,80	57,71	50,08	56,19	55,57	55,70	67,13	65,12



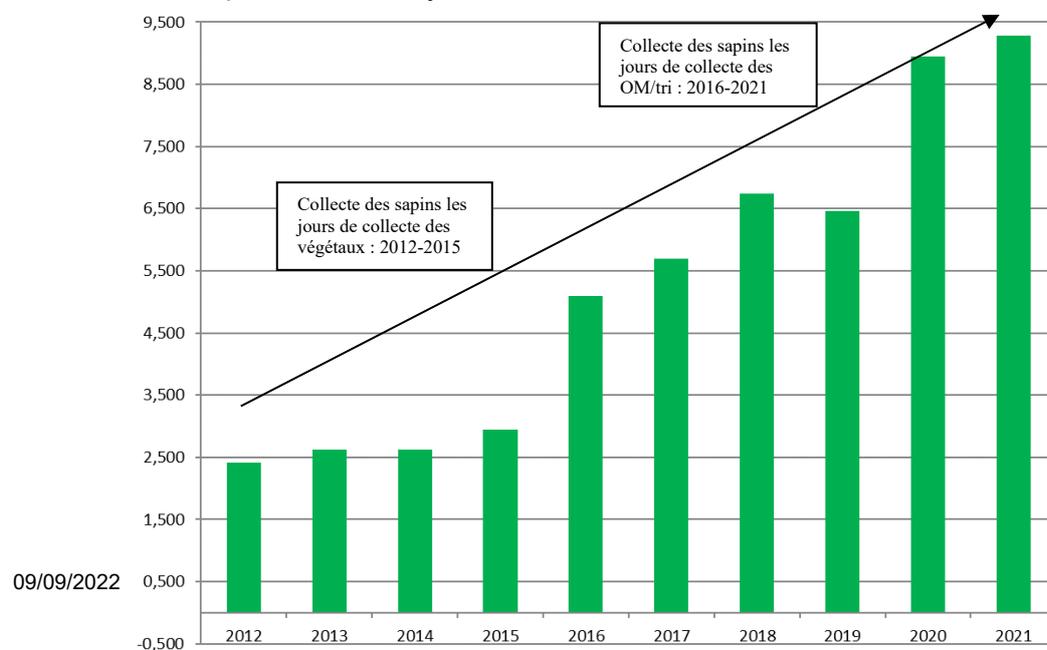
Les tonnages des déchets verts collectés en porte à porte ont beaucoup évolué en 2021 : +465,88tonnes (+29,66%) entre 2020 et 2021, passant d'un ratio de 65,49 kg/an/habitant à 84,62 kg/an/habitant.

Concernant la déchetterie de Laigneville les tonnages ont augmenté de 321,57 tonnes soit +41,81%.

Depuis 2010, les tonnages ont augmenté de 23,77%.

COLLECTE DES SAPINS

La collecte des sapins s'effectue le jour de collectes OM / TRI.



OPÉRATION COMPOSTEURS À PRIX RÉDUIT

En 2012 a été lancée l'opération « Composteurs à prix réduit » en partenariat avec l'ADEME et le Conseil Général de l'Oise. Des subventions avaient été attribuées par ces deux organismes. Cette opération, d'une durée de 3 ans, avait pour objectif le détournement de 332 tonnes de déchets ménagers et la distribution de 1 700 composteurs, soit 19 % de foyers sur le territoire communautaire.

Depuis la fin des subventions, la collectivité a poursuivi cette opération en maintenant un prix du composteur de 20€ TTC pour un modèle plastique ou bois, accompagné d'un bio-seau et d'une tige aérateur.

Les tarifs sont :

	2012	2021	Evolution
<i>Composteur plastique 400 L</i>	33,51 € HT	37,25 € HT	+ 11,16%
<i>Composteur bois 400 L</i>	44,28 € HT	49,77 € HT	+ 12,40%
<i>Bioseau 10 L</i>	4,50 € HT	2,43 € HT	+16,67%
<i>Tige aérateur</i>	Gratuit	2,82 € HT	
<i>Guide composteur</i>		Gratuit	

Si nous reprenons les statistiques depuis 2012, nous pouvons constater une diminution des tonnages ordures ménagères de plus de 1 062,78 tonnes (-17,05% entre 2012 et 2021).

Nous pouvons penser qu'une partie des déchets fermentescibles est compostée, justifiant ainsi une diminution des tonnages OM.

Concernant des tonnages végétaux collectés en porte à porte, ils fluctuent en fonction de la météo. Il n'est pas possible de connaître la part compostée par le particulier.

Le nombre de composteurs distribués en 2021 est de 73 contre 68 en 2020, 41 composteurs en bois et 32 en plastique.

Depuis le début de la campagne de compostage individuel, la collectivité a distribué 1288 composteurs soit un peu plus de 18% des foyers (7096 foyers hors habitats collectifs).

LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Les ordures ménagères résiduelles (OMR) sont déposées au Centre de Valorisation Énergétique à Villers Saint Paul. Le SMDO a confié l'exploitation de cette unité à la société ESIANE (appartenant au groupe TIRU / NOVERGIE) par une Délégation de Service Public qui prend fin en 2022.

La valorisation énergétique est un mode de traitement pleinement intégré à la filière des déchets ménagers qui marque ainsi la fin de l'enfouissement de tous les déchets ménagers.

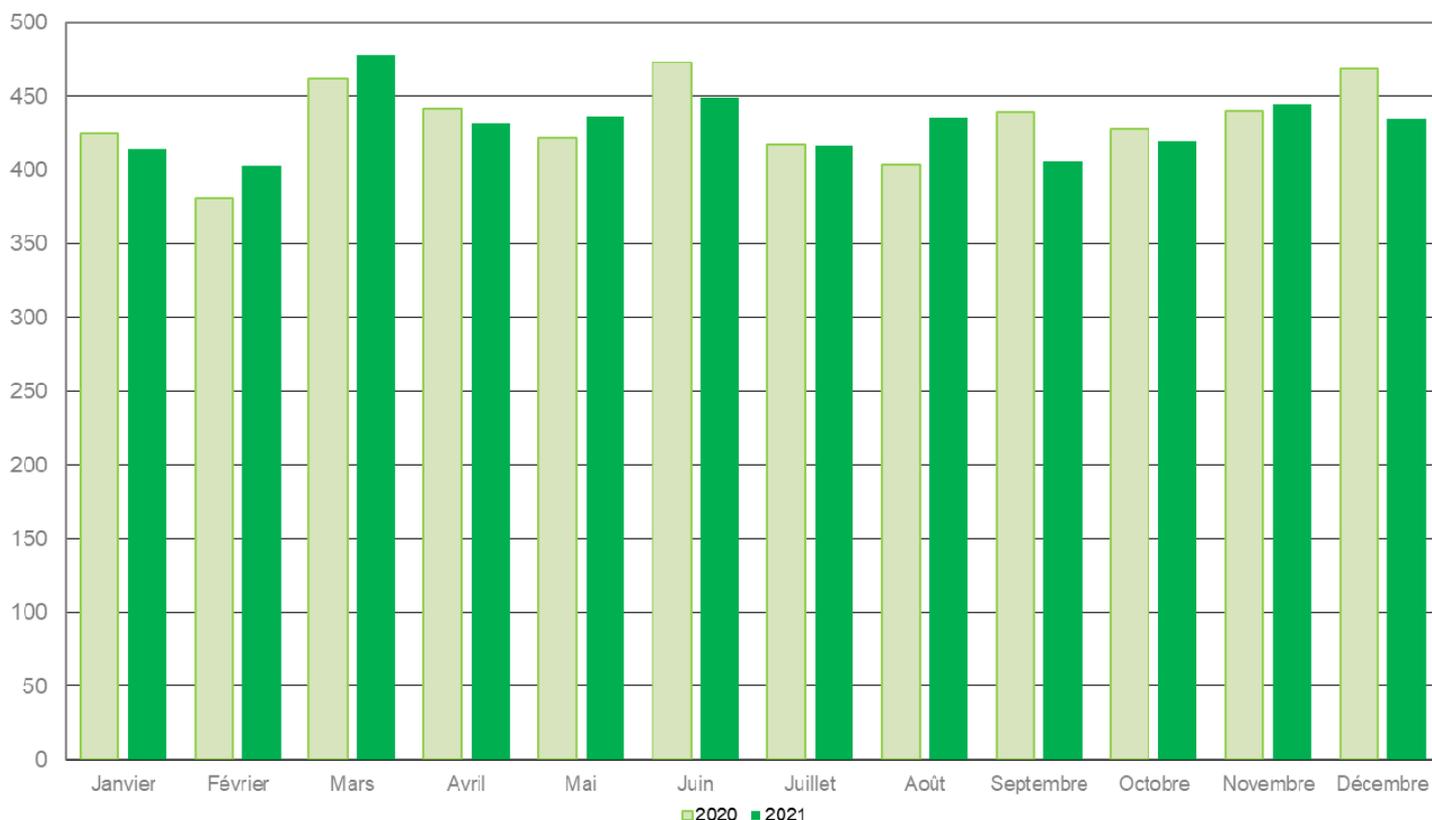
TONNAGES 2021

<i>JAN</i>	<i>FEV</i>	<i>MARS</i>	<i>AVRIL</i>	<i>MAI</i>	<i>JUIN</i>	<i>JUILLET</i>	<i>AOÛT</i>	<i>SEPT</i>	<i>OCT</i>	<i>NOV</i>	<i>DEC</i>
413,94	402,88	477,86	432,00	436,28	449,44	416,94	435,48	406,28	419,66	444,66	434,80

Nous constatons comme pour les années précédentes, une diminution des tonnages ordures ménagères résiduelles (OMR), 5 170,22 tonnes en 2021 contre 5 198,90 en 2020 (-28,68 tonnes soit - 0,55%).

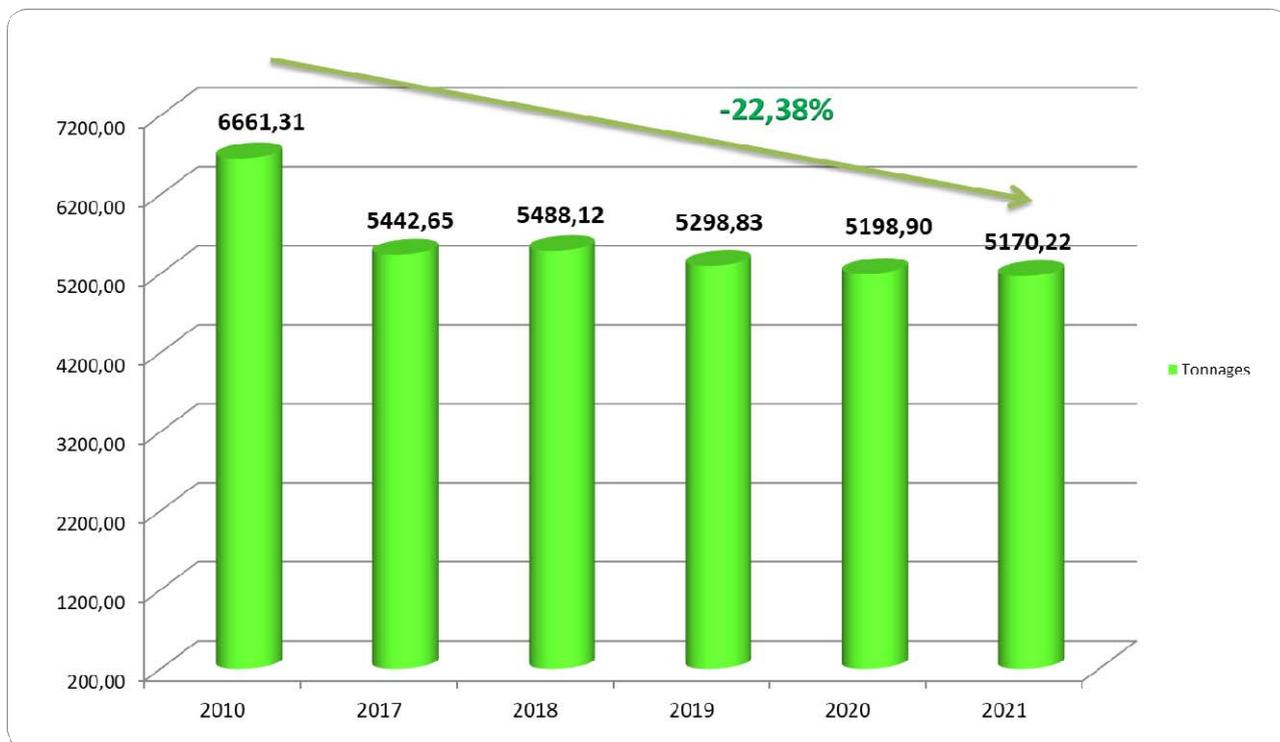
Le ratio diminue également, passant de 216,79 kg/an/habitant en 2020 à 214,84 kg/an/habitant en 2021.

- 229,30 kg/an/hab. pour le SMDO (Chiffre 2021)
- 254 kg/hab. en France (Source ADEME – 2017)

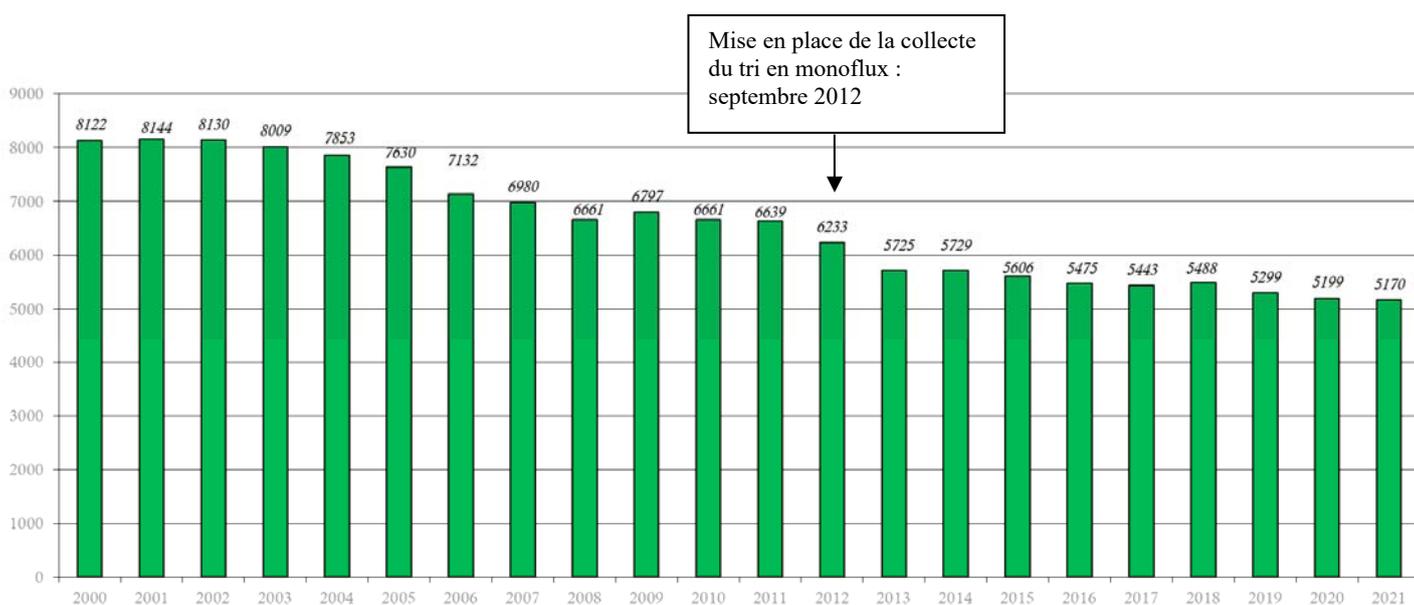


ÉVOLUTION DES TONNAGES 2010 – 2021

Une baisse constante est observée depuis maintenant plusieurs années malgré une évolution de +4,67% de la population par rapport à l'année 2010, passant de 289,71kg/hab/an à 214,84kg/hab/an soit une baisse de 74,87kg/hab/an.



Depuis 2000, ...



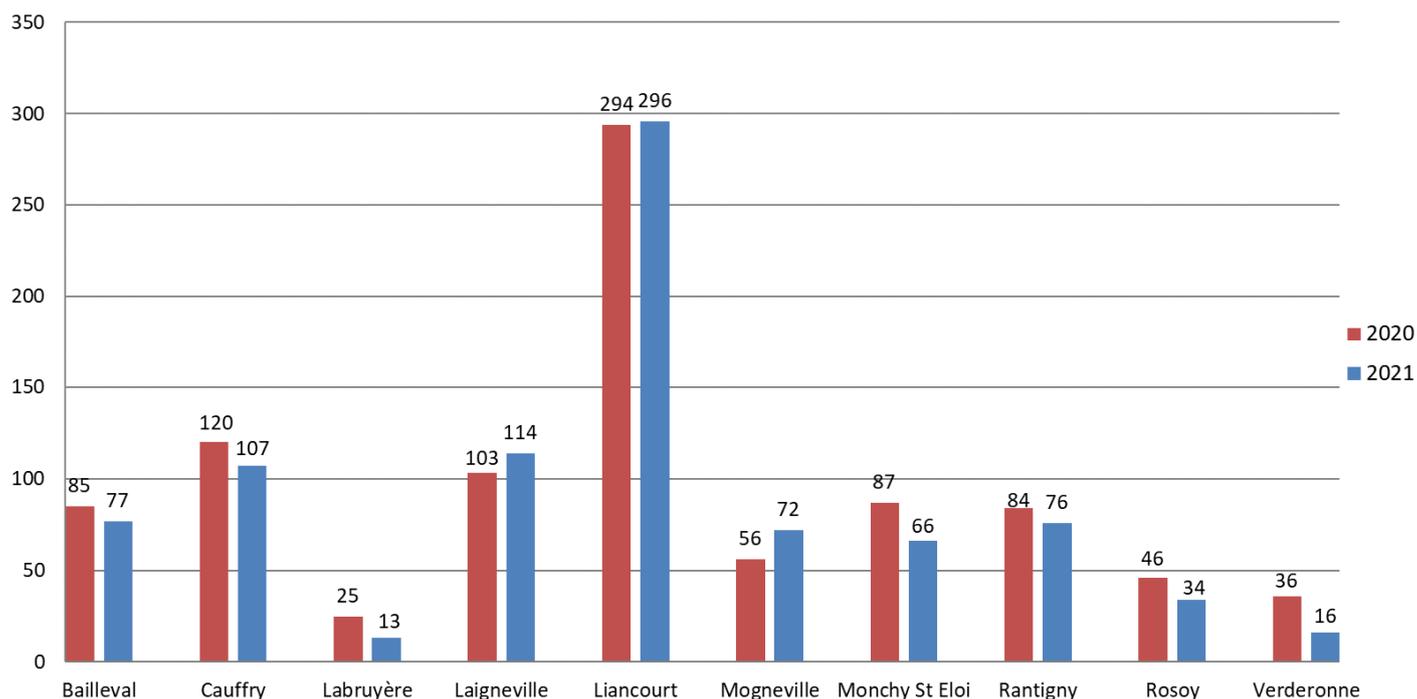
LES ENCOMBRANTS

INTERVENTIONS

La collecte, gérée en régie, s'effectue les mercredis après la collecte du tri du secteur J et une fois par mois le vendredi matin, sur rendez-vous pris par le "SVP collecte".

En 2021, 871 interventions ont été effectuées contre 936 en 2020 soit une diminution du nombre de rendez-vous (-6,94 %).

Nombre de rendez-vous par commune



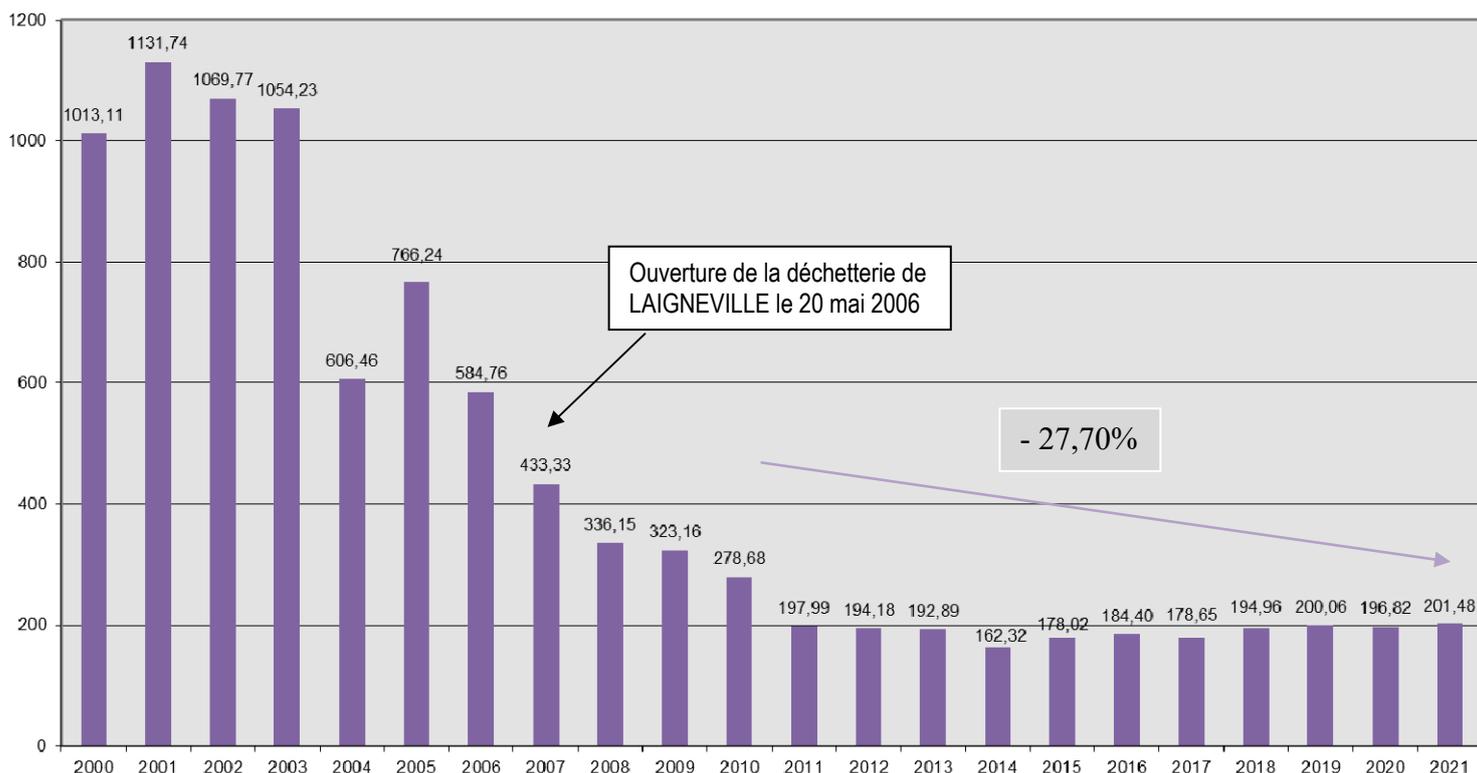
Les objets ramassés se divisent en 3 familles :

- Les **appareils électroménagers – D3E** (valorisables), sont déposés en direct à la déchèterie ou récupérés par la recyclerie (selon l'état).
- La **ferraille** (valorisable), stockée sur le site de la Communauté de Communes et récupérée pour la revente par l'entreprise FEREC à Breuil le Sec.
- La **fraction tout venant**, déposée par les équipes de collecte chez VEOLIA à Nogent sur Oise pour valorisation (bois, ferraille,...)

TONNAGES 2021

	Encombrants		Ferraille	
	Tonnages	Kg/hab.	Tonnages	Kg/hab.
Janvier	21,62	0,90	0,00	0,00
Février	14,10	0,59	1,82	0,08
Mars	18,10	0,75	1,48	0,06
Avril	17,46	0,73	1,34	0,06
Mai	14,12	0,59	0,00	0,00
Juin	20,64	0,86	1,10	0,05
Juillet	11,78	0,49	0,00	0,00
Août	15,64	0,65	0,00	0,00
Septembre	14,10	0,59	1,54	0,06
Octobre	14,16	0,59	0,00	0,00
Novembre	15,72	0,65	0,00	0,00
Décembre	16,76	0,70	0,00	0,00
Total	194,20	8,07	7,28	0,30

ÉVOLUTION DES TONNAGES DE 2000 A 2021

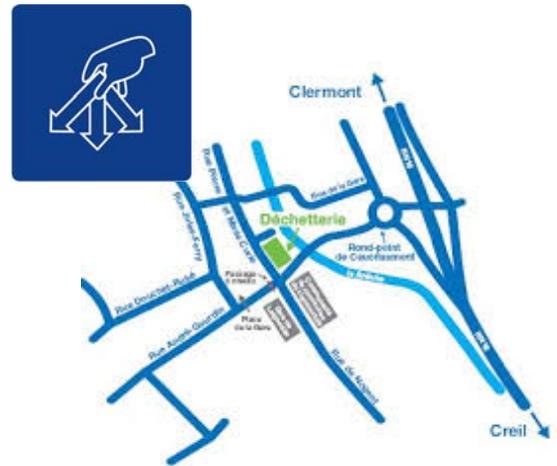


Les tonnages collectés en porte à porte sur RDV ont augmenté pour l'année 2021 de 2,37% et diminué de -27,70% par rapport à 2010.

Le service a collecté 8,327 kg/an/habitant.

LA DÉCHETTERIE

PLAN D'ACCÈS



LA FRÉQUENTATION ET LES TONNAGES 2020-2021

La déchetterie de LAIGNEVILLE est ouverte depuis le 20 mai 2006. Elle est gérée par le Syndicat Mixte du Département de l'Oise avec ses propres agents.

FREQUENTATION		
Mois	2020	2021
Janvier	2 614	2 323
Février	2 964	2 816
Mars	1 601	3 812
Avril	-	2 762
Mai	-	3 095
Juin	1 387	3 511
Juillet	4 128	3 857
Août	3 375	4 667
Septembre	3 627	3 564
Octobre	3 283	3 206
Novembre	2 383	2 575
Décembre	2 503	2 215

Total	27 865	38 403
--------------	---------------	---------------

*TVIE : Tout venant incinérable traité par enfouissement (manque de capacité, pannes ponctuelles de l'incinération, ...)

** sont inclus les D3E collectés lors des rendez-vous encombrants

TONNAGES			
Filières	2020	2021	
Déchets verts	769,11	1 090,68	
Terres et gravats	1 195,40	977,58	
Tout venant enfouissable (TVE)	1 596,10	2 746,56	
Monoflux	0,42		
Eco-mobilier	213,16	345,68	
TVIE*	581,04	861,28	
Extincteurs et bouteilles de gaz			
Ferrailles	197,64	231,40	
Déchets dangereux (hors batteries)	31,30	35,58	
Eco-DDS (Déchets Diffus Spécifiques)	29,67	39,01	
Batteries	0,78	0,36	
D3E**	172,87	195,24	
Piles usagées	0,58	1,00	
Huiles moteur	11,34	9,54	
Pneus	6,93	12,92	
Pneus coupés hors filière ALIAPUR			
Textiles	8,88	11,22	
Tout venant incinérable (TVI)	842,62	985,88	

Total	5 657,83	7 543,92
--------------	-----------------	-----------------

En 2021, 1 844 enlèvements ont été effectués pour 38 403 visites. Les tonnages ont augmenté de 33,34%.

LA RECYCLERIE

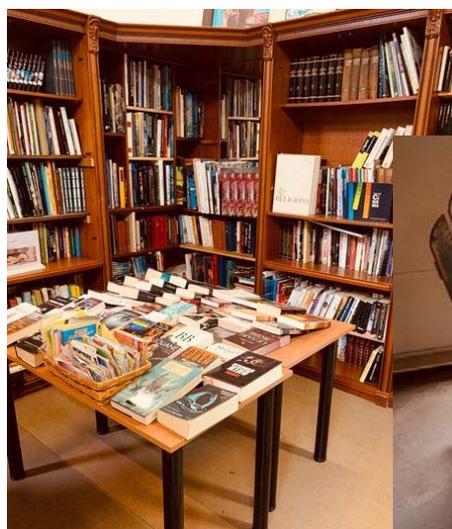
Depuis le 2 mars 2011, la recyclerie, Sud Oise Recyclerie (SOR), lieu de 1200m², est ouverte au public. Elle répond à deux objectifs : favoriser le recyclage des objets et matériels électroménagers (un anti-gaspillage bon pour la planète) et contribuer également aux politiques d'insertion par l'emploi.

Les jours et horaires d'ouverture du magasin sont les suivants : du mardi au samedi de 10 h à 17 h, fermé le jeudi matin

Les dépôts sont possibles du mardi au samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Les 5 missions essentielles de la SOR sont :

- la collecte
- la revalorisation et la vente
- l'insertion des publics en chantier d'insertion
- la sensibilisation à l'environnement auprès du grand public
- le ramassage chez les particuliers



Des ateliers ouverts au public sont aussi créés : Atelier bricolage, atelier couture, ...

DES PARTENAIRES, FINANCIERS, SOCIAUX ET COMMERCIAUX

L'ACSO
La CCPOH
La CCLVD
Le SMDO
L'État
Le Conseil Départemental de l'Oise
Le FSE
Le Pôle Emploi
La Mission locale
Cap emploi
La SANEF
DEFITH 60
CGET



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

LE PERSONNEL PERMANENT :

- ☞ 6 personnes en CDI: la directrice, le coordinateur technique, l'encadrant technique, l'accompagnateur socioprofessionnel, l'assistante administrative et la vendeuse;
- ☞ 1 personne en CDD depuis le 10 mars 2021 pour une durée de 12 mois : l'encadrante technique adjointe ;
- ☞ 1 personne en PEC depuis le 16 mai 2020 pour une durée de 24 mois : le réparateur en gros électroménager ;
- ☞ 1 personne en CDD depuis le 1er octobre 2021 pour une durée de 18 mois : la deuxième vendeuse ;
- ☞ 1 personne en CDD depuis le 22 novembre 2021 pour une durée de 12 mois : la chargée de mission.

L'INSERTION :

En 2021, 51 personnes ont intégré le chantier d'insertion : 40 personnes du territoire de l'ACSO (22 en quartiers prioritaires), 5 personnes de la CCPOH, 2 personnes de la CCLVD et 4 personnes de quatre autres territoires (1 en quartier prioritaire)..

☞ Les statuts :

- ☞ 22 bénéficiaires du RSA ;
- ☞ 8 jeunes de moins de 26 ans ;
- ☞ 10 ASS (Allocation de Solidarité Spécifique) ;
- ☞ 1 AAH (Allocation Adultes Handicapés) ;
- ☞ 5 DELD (Demandeur d'Emploi de Longue Durée) ;
- ☞ 1 ASS/TH (Travailleur Handicapé) ;
- ☞ 2 DELD /TH ;
- ☞ 1 DETLD /TH ;
- ☞ 1 DELTD.

En 2021, 29 sorties, 12 salariés ont retrouvé un emploi :

☞ Les sorties vers l'emploi durable / formation qualifiante :

- 1 femme Jeune : Contrat de professionnalisation de 9 mois chez Cora ;
- 1 femme DELD/TH : Contrat à durée déterminé de plus de 6 mois à l'ESAT de St Just en Chaussée ;
- 1 homme ASS : Contrat à durée déterminé de plus de 6 mois au sein des Compagnons du Marais ;
- 1 femme RSA : Formation qualifiante DEAVS pour une durée de 18 mois au GRETA de Creil ;
- 1 homme jeune : Contrat à durée indéterminé chez Cash Converters ;
- 1 homme DELD : Mission d'intérim longue durée ;
- 1 homme RSA : CDI au sein d'une société de nettoyage ;
- 1 homme jeune : Formation « transport de voyageurs » à l'AFTRAL ;
- 1 homme jeune : Formation « Installateur, dépanneur informatique » à l'AFPA de Villers Saint Paul.

↳ Les emplois de transition :

- 1 homme ASS/TH : CDD de 12 mois en PEC à la Mairie de Pont Ste Maxence ;
- 1 homme DELD : CDD de 3 mois garage Bissan à Laigneville ;
- 1 homme ASS : CDD de 3 mois à la base aérienne de Creil ;

↳ Les immersions :

- 1 homme DELD : 2 semaines en mars au sein du garage Bissan à Laigneville en tant que mécanicien
- 1 homme ASS : 1 semaine en mars chez Elan CES à Senlis en tant qu'encadrant technique ;
- 1 femme RSA : 7 jours en juillet au sein du restaurant « La Terrasse » à Villers Saint Paul ;
- 1 femme RSA : 2 semaines chez Auchan à Nogent sur Oise.

↳ Missions complémentaires :

- 1 homme RSA a effectué entre juillet et octobre des missions complémentaires au sein du service déchets ménagers de l'ACSO.

↳ Les formations :

- Une salariée a obtenu son permis B ;
- L'ensemble des salariés a été formé à la manipulation des différents extincteurs ;
- Un salarié a été positionné sur la formation « conducteur de machines de plasturgie » via l'AFPA de Villers et le pôle emploi, début prévu en 2022.

↳ Les actions d'insertion :

- Démarches auprès du pôle emploi pour une formation d'AMP avec APRADIS à Beauvais pour une salariée ;
- Démarches auprès de l'AFPA d'Amiens pour une formation d'encadrant pédagogique en chantier d'insertion pour un salarié ;
- Démarches auprès d'Humando pour un salarié ;
- Prise de rdv avec BGE 60 pour une création de micro-entreprise pour deux salariés ainsi qu'auprès de l'AGEFIPH ;
- Mise en place d'une MISP (prestation de la MDPH pour une orientation en ESAT) pour une salariée ;
- Mise en place de deux PAS (prestation de la MDPH pour un bilan avant la mise en place d'une reconnaissance TH) pour deux salariés ;
- Information collective en février avec l'UREPADA d'Amiens pour la sensibilisation de l'ensemble des salariés sur la surdité ;
- Inscription pour le permis B social avec SJT Creil pour 4 salariés et inscription au code de la route pour deux salariés dans une auto-école privée ;
- Démarches pour un contrat de professionnalisation avec CORA pour une salariée ;
- Suivi social et familial avec l'ASE, le CCAS de Villers Saint Paul et les Compagnons du Marais pour une salariée ;

- Participation aux portes ouvertes de la CCI de Nogent pour 2 salariés, suivie de deux inscriptions pour une entrée en formation sécurité et peintre carrossier ;
- Démarches pour une immersion en tant qu'agent de déchetterie au SDMO pour un salarié ;
- Démarches pour une immersion en tant qu'encadrant technique chez Elan CES pour un salarié ;
- Démarches pour une immersion en tant qu'ASP chez REB pour une salariée ;
- Gros suivi santé pour un salarié sur le plan dentaire qui sera suivi de rendez-vous avec un orthophoniste ;
- Mise en place d'un partenariat avec la maison de la justice de Creil (SPIP) pour un salarié ;
- Mise en place de suivis au SATO et au CASA pour deux salariés ;
- Mise en place d'une aide alimentaire à l'épicerie sociale de Villers pour deux salariés ;
- Démarches auprès du CCAS de Creil, de l'épicerie sociale de Creil et de la MDS de Creil pour une salariée ;
- Mise en place des tests en ligne pour le recrutement LIDL pour une salariée ;
- Démarches retraite pour deux salariés ;
- Démarches pour une prise d'autonomie pour l'ensemble des salariés pour accéder aux espaces personnels des différents sites internet : pôle emploi, CAF, impôts, AMELI, CPF, CNI...
- Démarches MDPH pour deux salariées ;
- Démarches santé pour plusieurs salariés : ophtalmologue, dentiste, CMP de Creil ;
- Démarches pour obtenir une aide juridictionnelle pour une salariée ;
- Démarches pour un contrat de professionnalisation aux compagnons du marais pour un salarié ;
- Information collective le 08 avril de l'association « Vacances et Familles » ;
- Forum de l'emploi à Creil le 09 septembre avec un salarié, pour lequel nous sommes en attente d'une réponse pour un poste d'agent de fabrication à la clouterie de Creil ;
- Démarches auprès du Greta de Creil pour une salariée ;
- Démarches auprès du Greta de Beauvais pour un salarié ;
- Démarches auprès de l'AFPA de Compiègne pour une salariée ;
- Démarches auprès de l'AFPA de Stains pour une formation de facteur avec Formaposte ;
- Simulations d'entretiens d'embauche et préparation aux tests psychotechniques ;
- Démarches administratives : renouvellement de CMU ; Bailleurs sociaux, fournisseurs d'énergie ; mutuelle ; pôle emploi ; bailleurs sociaux ; ANTS ; trésor public ;
- Orientations vers les MDS ou CCAS : dossier FSL ; mise en place de suivis psychologiques, garde d'enfants ;
- Orientation vers la médecine du travail de deux salariés pour une prise en charge psychologique ;
- Prise de contact avec l'office de tourisme de Creil pour la mise en place d'une immersion ;
- Information collective organisée par l'INFREP pour une formation « agent de commerce » pour une salariée ;
- Prise de contact auprès d'une agence immobilière pour une immersion ;
- Démarches auprès du service développeur apprentissage de la CCI de l'Oise pour trouver un employeur prêt à recruter un salarié en contrat pro peintre carrossier ;
- Visite et entretiens individuels à la clouterie de Creil pour deux salariés : immersions à mettre en place début 2022 ;
- Entretien d'embauche au centre Leclerc de Cauffry pour une salariée ;

- Entretien d'embauche à Auchan pour contrat de professionnalisation pour quatre salariées : une salariée retenue mais fin de période d'essai ;
- Positionnement pour une formation FLE avec l'organisme AFEC pour deux salariés ;
- Démarches auprès des bailleurs sociaux pour un poste de gardien d'immeuble pour un salarié ;
- Entretien d'embauche via Randstadd à Senlis pour un recrutement de chauffeurs livreurs pour deux salariés ;
- Entretien d'embauche à Tiers sur Thève, société IERSIMS pour un poste de chauffeur livreur pour un salarié ;
- Entretien à la boulangerie Ange de Montataire pour une salariée ;
- Utilisation du Compte Formation Professionnel d'une salariée pour inscription au permis B ;
- Forum de l'emploi dans la galerie marchande de Cora le 17 novembre 2021 : 5 salariés positionnés pour le recrutement Cora et 7 salariés pour participer au forum (différents stands) ;

L'ECONOMIQUE :

↳ Les ventes du magasin :

Total des ventes du magasin en 2021 : **330 572,67 € pour 38 053** ventes réalisées soit un panier moyen à 8.68€.

Le chiffre d'affaire du magasin est en régression de 65 111,86€ par rapport à 2020.

↳ Les débarras / Les enlèvements :

Total des débarras et enlèvements en 2021 : **68 115€.**

Le chiffre d'affaire des débarras et enlèvements est en progression de 25 447€ par rapport à 2020.

↳ L'aérogommage :

Le chiffre d'affaire de l'aérogommage en 2021 s'élève à **2 285€.** Le chiffre d'affaire de l'aérogommage est en régression de 979€ par rapport à 2020.

En 2021, le chiffre d'affaire de la recyclerie (magasin, débarras et aérogommage) est donc de **400 972,67€** soit une progression de 91 537,86€ par rapport à 2020 (+29,58%).

L'ENVIRONNEMENTAL

	Collectes et dépôts				Ventes		Filières écologiques ou déchetterie	
	2020	2021			2020	2021	2020	2021
		Collecte Domicile	Dépôts recyclerie	Collecte Déchetterie				
La Ferraille	NE	NE	NE	NE	NE	10t140 (Ferec)	9t76 (Ferec)	
Le mobilier	91t550	59t795	71t009	4t064	122t300	181t750	57t020 (Eco-Mobilier)	58t860 (Eco-Mobilier)
Le mobilier professionnel		39t172	0	0		39t172		
Les D3E	67t220	9t610	51t750	2t465	38t885	38t965	31t325 (Véolia)	32t725 (Ecologic)
Les textiles	63t072	8t631	78t464	1t848	36t453	NE	26t319 (Le Relais)	27t816 (Le Relais)
Les livres	44t039	8t830	52t246	1t577	NE	NE	NE	19t326 (Véolia)
La vaisselle/ les Bibelots	46t109	10t074	50t343	2t647	44t326	NE	Enfouissable : 11t440 Tout à brûler : 13t600	Gravats : 8t480 (rejets déchetterie)
Jouets/ Vélos/ Puériculture	21t679	1t643	22t352	1t289				TVV : 12t140 (Rejets déchetterie)
Outils/ Jardinage	2t638	1t887	5t993	0t613				
Déchetterie	Dont 6t525 récupérés en déchetterie							
Total	336t307	139t642	332t157	14t503	242t964	259t887	124t804 en filière écologique Et 25t040 en déchetterie	148t487 en filière écologique Et 20t620 en déchetterie

* NE : Non évalué / TVV : Tout Venant Valorisable

En 2021, 9 099 dépôts ont été enregistrés soit 2346 de plus qu'en 2020 :

- 3 943 de l'ACSO pour 134t903 ;
- 1 851 de la CCPOH pour 65t524 ;
- 1 143 de la CCLVD pour 40t477 ;
- 2 162 d'autres territoires pour 89t470.

En 2021, 498 enlèvements à domicile ont été réalisés soit 160 de plus qu'en 2020

LES AUTRES ACTIONS DE LA RECYCLERIE :

↳ La recyclerie reçoit des stagiaires des lycées, des collèges, des jeunes en réparation pénale ainsi que des adultes en stage dans le cadre de la formation professionnelle. En 2021, nous avons accueilli 12 stagiaires sur plusieurs semaines.

Une convention a été signée avec le Collège Emile Lambert de Villers St Paul dans le cadre de la mesure de responsabilisation ainsi qu'avec le Collège Berthelot de Nogent.

Une convention a également été signée avec l'ITEP de St Maximin : la recyclerie accueille plusieurs jeunes une demi-journée par semaine (le jeudi après-midi) au sein des ateliers.

↳ Les bénévoles sont au nombre de 8 :

- 1 personne pour le tri du linge ;
- 7 personnes polyvalentes ;

↳ Des classes citoyenneté sont accueillies à la recyclerie. Les enfants participent à des animations sur la fabrication d'objets à partir de ce qui peut être collecté à la recyclerie. Ils participent également au tri du linge. En 2021, 9 classes ont été accueillies soit 218 enfants.

↳ La recyclerie travaille en partenariat avec le CCAS de Villers St Paul, les compagnons du marais et la CAF afin d'équiper les familles les plus modestes à moindre coût.

↳ « Poubeau » a fait don de sept palettes de décorations à la recyclerie.

↳ La « recyclerie mobile » était présente :

- le 1er avril sur la place St Médard à Creil, pour le lancement des semaines creilloises ;
- le 19 juin au parc de la brèche à Villers Saint Paul pour la fête de la ville et des associations ;
- le 24 juillet au sein du quartier « Les Terriers » de Pont Ste Maxence pour une animation sur le réemploi en collaboration avec le service environnement de la CCPOH ;

La recyclerie mobile a été inaugurée le samedi 16 octobre 2021 et une chargée de mission a été recrutée le 22 novembre 2021.

↳ Animations autour du réemploi :

- Le 16 juin, la recyclerie a animé un atelier autour du réemploi avec les enfants du « mercredi loisir » de Villers Saint Paul, 22 enfants ont participé à cette animation.
- Le 10 juillet, la recyclerie a animé un atelier autour du réemploi au sein du quartier « Parc Soltémon » de Pont Ste Maxence en collaboration avec le service environnement de la CCPOH
- Le 08 juillet, la recyclerie a animé un atelier autour du réemploi au sein du quartier Bellevue, Bellevisée de Villers Saint Paul, en collaboration avec le centre socioculturel de Villers Saint Paul ;
- Le 24 novembre, la recyclerie a animé un atelier autour du réemploi et la fabrication d'objets avec les familles du quartier Belle Vue de Villers Saint Paul.

↳ En janvier, la recyclerie a fait don de tout le matériel médical qui était stocké dans les ateliers : une vingtaine de personnes ont pu bénéficier de ces dons. Cette action est renouvelée dès que le stock le permet.

↳ La recyclerie fait don, régulièrement, de couvertures et de matelas à l'association « animaux sans toit ».

↳ La recyclerie a fait don de meubles à une famille de Bailleval dont la maison a brûlé en janvier.

↳ La recyclerie a fait don de 6 ordinateurs à l'association « Les compagnons du marais ».

↳ La recyclerie a fait don de tee-shirts à l'Ecole de la 2ème chance de Creil pour la fête du développement durable à Montataire.

↳ Une convention a été signée en avril 2020 avec Valdélia, éco-organisme chargé de la collecte et du traitement des déchets de mobilier professionnel. Cette convention est une nouvelle source de collecte et de ressources pour la recyclerie. En 2021, la recyclerie a effectué 31 collectes chez des professionnels soit 39t172 de mobilier.

↳ L'ACSO a souhaité installer un portique de sécurité au niveau de la chaudière afin d'éviter que des objets tombent sur cette dernière.

↳ Tout le système de caméras a été revu. Ce système est en place depuis fin 2020 début 2021.

↳ Un escalier a été posé afin de pouvoir stocker en toute sécurité en hauteur des petits meubles.

↳ La recyclerie a obtenu un financement de l'Etat à hauteur de 11 000€ ainsi que le soutien de la SANEF à hauteur de 1 500€ pour l'aménagement d'un algéco devenu l'atelier aérogommage (avec filtration de l'air).

↳ Une action « fin de brocante » a été menée à Brenouille, le dimanche 20 juin. Malgré le mauvais temps, la recyclerie a tout de même collecté 590 kilos d'objets divers.

↳ Un carport a été installé à l'avant du bâtiment afin d'y installer la « zone gratuite ». Cette zone est appréciée de la clientèle et permet de limiter les rejets en déchetterie.

↳ Afin d'être conforme aux normes en vigueur, la recyclerie a fait installer deux conteneurs maritimes à l'arrière du bâtiment pour le stockage des DEEE.

↳ Depuis le mois d'avril, la recyclerie travaille avec la CARSAT et la médecine du travail sur la mise en place du document unique. Le marquage au sol a été réalisé afin d'être aux normes en matière de sécurité (zone d'évacuation en cas d'incendie, zones piétonnes à l'extérieur...).

Un architecte a été sollicité afin d'épauler la recyclerie pour la mise aux normes des locaux.

↳ Un gros travail a été réalisé pour trier et recenser tous les produits de type peintures, aérosols, vernis, huiles... qui étaient stockés depuis plusieurs années. Tous ces produits ont été pris en charge par la société BUTIN. Le coût pour la recyclerie en 2021 est de 3 109€.

↳ Les agents du service communication de la mairie de St Leu d'Esserent sont venus filmer les salariés en insertion dont l'atelier création. Ce type d'action est très valorisant pour les salariés. En août, un agent du service communication de l'ACSO est venu filmer la recyclerie dans le but de faire un « spot publicitaire » qui remplace celui que nous avons depuis plus de 10 ans.

↳ La nouvelle convention SMDO/SOR a été validée et signée et un container réemploi doit être installé en février 2022 à la déchetterie de St Leu d'Esserent.

↳ La recyclerie poursuit ses actions « meubles à 1€ » ou « meubles gratuits » afin de rejeter un minimum dans les filières écologiques ou en déchetterie. Une opération « tables à 2€ et chaises à 1€ d'un ancien collègue » a eu lieu en avril. Ainsi, la mairie de Hermes a pu homogénéiser son restaurant scolaire avec 30 tables et 100 chaises pour un coût financier de 160 euros. En septembre, la mairie de Fournival est également venue s'équiper en tables et chaises d'école pour un coût financier de 225 euros. La mairie de Verneuil en Halatte est venue s'équiper en décorations de Noël pour un coût financier de 100 euros. La mairie de Chevrières est également venue acheter du mobilier d'école pour un coût financier de 156 euros.

↳ Des agents de l'OPAC de l'Oise, Oise Habitat, 1001vies habitat, sont venus visiter la recyclerie dans le but de créer un partenariat notamment sur le sujet des encombrants revalorisables. La SA HLM est également intéressée, une rencontre est prévue prochainement.

Une convention de partenariat CCPOH/Bailleurs/SOR est en place depuis début 2022 pour la collecte des D3E et des encombrants revalorisables. Ce même type de partenariat est à l'étude sur le territoire de l'ACSO et le parc locatif Oise Habitat.

↳ La recyclerie a accueilli sur une matinée en octobre, 5 compagnons de la communauté d'Emmaüs d'Erquery afin de leur expliquer la mise en place de la traçabilité dans les ateliers et la gestion des bennes éco-mobilier et ferraille. Cette visite a été très valorisante pour les salariés en insertion chargés de la gestion de stock ainsi que pour le salarié qui gère le rangement des bennes.

↳ Tous les salariés ont participé à la formation « manipulation des extincteurs » le 07 octobre 2021.

↳ La recyclerie a été retenue pour mettre en place le projet « Premières Heures en Chantier ». Il s'agit d'un projet expérimental, deux structures ont été retenues dans l'Oise : Emmaüs Beauvais et SOR. Ce projet vise à intégrer sur le chantier d'insertion un public dit de « grands marginaux ». Une vingtaine de personnes pourront intégrer le chantier sur l'année 2022. Un Educateur Socioprofessionnel doit être recruté par la recyclerie à temps plein. Cette personne sera chargée d'encadrer et d'accompagner les salariés sur le chantier d'insertion. Sur le plan social, le suivi sera assuré par la structure « orienteur » à savoir les compagnons du marais ou le Samu Social.

LA GESTION DU PARC DE CONTENANTS

PARC DE CONTENEURS EN PLACE *au 05/09/2022*

	Déchets végétaux	JAUNE			VERT			Bornes à verre		Bornes à Textile public
	240L	120L	240L	340L	120L	240L	340L	Enterrées	Aériennes	
BAILLEVAL	531	232	308	16	122	220	33	1	4	1
CAUFFRY	835	352	546	41	198	360	59	5	6	2
LABRUYERE	183	79	117	3	46	87	7	1	1	1
LAIGNEVILLE	1176	571	707	111	302	572	128	5	5	2
LIANCOURT	1177	693	679	132	406	524	212	6	5	1
MOGNEVILLE	473	191	298	31	116	194	45	1	1	1
MONCHY SAINT ELOI	651	279	399	34	132	262	85	4	2	1
RANTIGNY	548	282	307	44	164	238	63	3	2	1
ROSOY	216	102	136	8	76	119	10	-	1	1
VERDERONNE	182	81	109	3	73	69	13	-	1	-
TOTAL	5972	2862	3606	423	1635	2645	655	26	28	11

CONTENEURS D'APPORT VOLONTAIRE - VERRE

La Communauté de Communes dispose sur son territoire pour la collecte du verre de 26 colonnes enterrées de marque CONTENUR et de 28 bornes aériennes de marque CITEC et COMPOECO

L'entretien et la réparation de ces bornes à verre sont effectués par nos services. En ce qui concerne le vidage des corbeilles situées à proximité de celles-ci, les services techniques des communes en ont la charge.

Une borne aérienne a été ajoutée aux services techniques de Liancourt en septembre 2021.

CONTENEURS D'APPORT VOLONTAIRE – TEXTILE

Rappel : Par délibération du 16 novembre 2011, le comité syndical du SMVO avait décidé de conclure une convention de partenariat avec ECO-TLC, éco-organisme dont la mission était de sensibiliser au réemploi et au recyclage des textiles, du linge et des chaussures.

La Communauté de Communes a donc conventionné avec deux prestataires de collecte et recyclage de textiles :

La communauté de communes a collecté au total **66,054 tonnes de TLC en 2021** (2,74 Kh/hab) contre **53,342 tonnes de TLC en 2020** (2,22 Kh/hab) soit une augmentation de 12,712 tonnes (23,83%).

LE RELAIS :

Grâce aux dons, le Relais récupère chaque année près de 90 000 tonnes de textiles (chiffre 2012), pour une valorisation à 90%. Ces textiles sont acheminés vers 14 centres de tri, pour connaître différents sorts selon leur état et leur qualité :

- Les textiles utilisables en l'état sont revendus à bas prix dans les 93 boutiques Ding Fring du Relais ou destinés à l'export.
- Les textiles qui ne peuvent plus être portés sont recyclés par le Relais dans le cadre de la production de chiffons d'essuyage pour l'industrie, ou pour la fabrication de matières à partir desquelles est notamment fabriqué l'isolant Métisse®.

- La matière non valorisée représente 3 % des volumes collectés, dont la majeure partie sera utilisée en valorisation énergétique.

En 30 ans, le Relais a créé plus de 2 200 emplois. Il travaille par ailleurs en étroite collaboration avec les associations locales, qui œuvrent comme lui dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Collecte des TLC (données en Kg)

Points de collecte		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL 2021	TOTAL 2020
Bailleval															
Cimetière	Public	452	345	458	426	470	319	401	458	515	401	341	152	4738	4922
Nbre de passages		2	2	5	4	5	4	4	5	3	4	5	3	46	42
Ss Total		452	345	458	426	470	319	401	458	515	401	341	152	4738	4922
Cauffry															
Adresse privée	Privé											171		171	
Nbre de passages												1		1	
E. Leclerc	Privé											570	176	746	
Nbre de passages												3	4	7	
Clos Germain	Public	400	539	655	625	643	759	588	839	671	598	760	590	7667	6391
Nbre de passages		4	4	5	4	5	4	4	5	4	4	7	6	56	73
Grande Rue	Public	6	83	275	121	187	131	320	236	122	166	257	67	1971	1620
Nbre de passages		1	2	2	2	3	2	2	2	2	2	3	1	23	22
Ss Total		406	622	930	746	830	890	908	1075	793	764	1587	833	10555	8011
Labruyère															
Hospital Doumer	Privé		144									256		400	296
Nbre de passages			1									1		2	2
Rue du Marais	Public	151	158	114	90	215	266	32	79	86	101	73	5	1370	1296
Nbre de passages		2	2	2	2	3	2	2	2	2	2	3	1	25	23
Ss Total		151	302	114	90	215	266	32	79	86	101	329	5	1770	1592
Laigneville															
Adresse privée	Privé														
Nbre de passages															
Déchetterie	Public	1254	659	1169	817	609	1079	1023	1450	872	951	737	596	11 216	8 880
Nbre de passages		5	2	4	4	4	5	4	5	4	4	5	3	49	53
Place de la Gare	Public	339	457	473	573	728	910	937	1086	639	686	842	486	8 156	5884
Nbre de passages		2	2	2	2	5	4	4	5	4	4	5	3	42	26
Ss Total		1593	1116	1642	1390	1337	1989	1960	2536	1511	1637	1579	1082	19 372	14 764
Liancourt															
E. Leclerc	Privé											685	512	1197	
Nbre de passages												3	4	7	
Le Petit Bonheur	Privé		605				630					504		1739	1749
Nbre de passages			1				1					1		3	3
Maison de retraite	Privé														
Nbre de passages															
rue du 11 novembre	Public	184	82	123	186	266	451	453	373	133	275	232	165	2923	1960
Nbre de passages		2	2	2	2	3	2	2	4	3	4	4	2	32	22
Ss Total		184	687	123	186	266	1081	453	373	133	275	736	165	5859	3709
Mogneville															
Mairie	Public	357	133	276	228	468	250	241	323	635	536	435	84	3966	3064
Nbre de passages		2	2	2	2	3	2	1	2	2	2	3	1	24	25
Ss Total		357	133	276	228	468	250	241	323	635	536	435	84	3 966	3064
Monchy															
Adresse	Privé														
Nbre de passages															
Mairie	Public	374	490	430	573	953	585	572	950	719	786	595	420	7 447	4809
Nbre de passages		2	2	2	2	5	4	4	5	4	4	5	4	43	24
Ss Total		318	324	160	475	0	514	473	569	453	527	733	262	7 447	4809
Rantigny															
Adresse	Privé														
Nbre de passages															
Place de la République	Public	426	672	862	793	1054	1025	977	1231	553	926	863	786	10168	9760
Nbre de passages		4	4	5	4	5	4	4	5	4	4	7	7	57	64
Ss Total		748	611	291	480	313	795	968	1170	1139	1390	916	939	10168	9760
Rosoy															
Rue du Grand Champ	Public	212	168	88	273	169	290	231	170	260	199	80	39	2179	2711
Nbre de passages		2	2	2	2	3	2	2	2	2	1	3	1	24	33
Ss Total		337	134	72	245	289	259	158	305	185	307	359	61	2178,5	2711
Verderonne															
Adresse	Privé														
Nbre de passages															
Ss Total															
TOTAL		4 546	4 274	4 066	4 266	4 188	6 363	5 594	6 888	5 450	5 938	7 015	3 583	66 054	53 342

LES RELATIONS AVEC LES USAGERS

COMMUNICATION EN PORTE A PORTE

En 2021, plusieurs documents du Département Environnement Déchets, distribués par nos services en collaboration avec une partie des communes, ont permis d'informer les habitants :

↳ Le Mag de décembre 2020/2021 : 2 pages

4
LE DÉCHET : UNE RESSOURCE UTILE ... S'IL EST DE QUALITÉ
5

« LE DÉCHET, UNE RESSOURCE UTILE »

Aujourd'hui le déchet prend un tout autre enjeu. Il doit être perçu comme une ressource. Il se composte, se recycle, parfois à l'infini comme le verre. Pour tirer tous les bénéfices du recyclage, il est nécessaire de trier. Car un déchet mis en vrac et mélangé, ne connaîtra jamais de seconde vie. À l'échelle nationale, les déchets de nos poubelles sont composés de :

- 25% de matières biodégradables (papiers, organiques...)
- 21% de papiers carton,
- 20% de déchets ménagers non recyclables,
- 11% de verre,
- 8% d'emballages plastiques,
- 8% de textiles,
- 4% de métaux.

CHIFFRES CLEFS 2019-2020

Depuis la reorganisation des tournées il y a un an, les tonnages des déchets triés collectés sont en augmentation. Mais qu'en est-il de la qualité ? Une bonne qualité évite les refus et la mise à l'incinération.

ÉVOLUTION DES TONNAGES COLLECTÉS/AN

Année	Déchets ménagers	Verre	Aluminium	Boite
2019	4855	4725	1140	1412
2020	5140	485	1520	542

En vue de sensibiliser à la qualité du tri, la communauté de communes du Liancourtois - la Vallée dorée a procédé au recrutement de deux nouvelles collaboratrices : Mégaëne BRUNAIS et Angélique VILLEMANN. Ces deux nouvelles animatrices tri, rattachées au service Développement Durable, animeront des projets autour du compostage individuel, collectif et du tri.

La sensibilisation s'effectuera lors d'animations dans les commerces, sur les marchés, lors d'événements communaux et intercommunaux mais surtout en porte à porte, notamment par le contrôle des bacs jaunes.

Quels objectifs pour ces contrôles préventifs ?

- Réduire les risques encourus par les ripeurs qui peuvent collecter, lors d'erreurs de tri, des déchets dangereux : animaux, filtres amples d'huile, onguents...
- Développer l'attitude responsable de chacun des habitants du territoire dans la gestion de leurs déchets domestiques, en les incitant à choisir la bonne filière de dépôt : bac vert, bac jaune, bennes de tri (verre, textile), compost, déchetterie...
- Diminuer le taux de refus de déchets recyclables en centre tri pour lesquels la Vallée dorée est pénalisée,
- Réduire les casses matérielles et l'usure des bennes lors de la collecte de déchets non adaptés tels que le verre, la ferraille, les pots de peintures.

Sur le terrain...

- Une poubelle non triée entraîne la non-collecte du bac lors du passage de la benne,
- Un scotch bloque alors l'ouverture du bac avant le passage du camion de collecte,
- Un flyer est déposé dans la boîte à lettres indiquant la qualité du tri (voir ci-dessous).

Pour optimiser le recyclage, il est nécessaire d'adopter les bonnes pratiques. Celles-ci sont facilitées par la mise à disposition de bacs par type de déchets collectés en porte à porte ou de bennes en apport volontaire dans les communes.

- les emballages en verre, tout comme les textiles sont à déposer dans les bennes en apport volontaire
- les emballages et les papiers sont à déposer ensemble dans le bac au couvercle jaune
- les déchets alimentaires (notamment les épluchures) peuvent être compostés
- les déchets végétaux sont à déposer dans le bac marron ou à composter
- le reste (peu de déchets au final) sont à déposer dans le bac au couvercle vert

↳ Les calendriers 2021 + Comment bien trier (au verso)

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

LAIGNEVILLE - LIANCOURT

Commune	LUNDI	MARCI	MERCREDI	JEUDI	VENDEDI
Laigneville	Verre	Verre	Verre	Verre	Verre
Liancourt	Verre	Verre	Verre	Verre	Verre

DÉCHETS VÉGÉTAUX 2021
du lundi 3 avril au vendredi 28 novembre

Un doute, une question
Service Gestion des déchets
SVP COLLECTE 03 44 73 84 02
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
contact@cc-valleedoree.fr

CITEO
POUR ALLER PLUS LOIN
Téléchargez l'application Le G

www.ccl-valleedoree.fr

COMMENT BIEN TRIER

Ordures ménagères
Sont refusés:
Cendres & déchets toxiques
Déchets végétaux
Gravats
Tubes fluorescents

Boîtes et emballages en carton
Boîtes et emballages métalliques
Emballages métalliques
Emballages plastiques

Briques en carton
Bouteilles et flacons en plastique
Papiers
Capsules et petits contenants

Aujourd'hui, tous les emballages et tous les papiers se trient.

Je mets les déchets végétaux dans le bac marron...
Attention à ne pas mettre de sac possible ni de sac de protection...
...ou dans mon composteur

Flours fanées
Je commande mon composteur auprès du SVP COLLECTE.

Le verre
Le textile

Je dépose dans les bennes d'apport volontaire.

Informations utiles
SVP COLLECTE - 03 44 73 84 02
DÉCHETÈRE - 03 44 46 80 08
RECYCLER - 0 800 80 20 02

Vallee d'oree SMDO CITEO

"SVP COLLECTE"

La population dispose d'un numéro (03.44.73.84.02) et d'une adresse électronique (contact@ccl-valleedoree.fr) afin de :

- ↪ Signaler tout type d'anomalie constatée (collecte non faite, accrochage...)
- ↪ Prendre un rendez-vous encombrants
- ↪ Demander une intervention sur les conteneurs ou pour la livraison de sacs végétaux
- ↪ Poser une question sur l'environnement, le tri, la déchetterie...

Le nombre d'interventions s'élève à 1 163 contre 1 434 en 2020

Changements de bacs	Complément de bacs	Maintenance des bacs	1 ^{ère} dotation	Retrait
385 : 175 : capacité, 94 : détruits, 102 : vol, 3 : brûlés, 11 : autres	33	392 : 376 couvercles, 16 roues	352	1

PARTIE III LES INDICATEURS FINANCIERS

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES ET TRI SÉLECTIF

LE PERSONNEL		2020	2021
Masse Salariale du personnel	MS CCL	405 269 €	370 271 €
	MS auxiliaires (189 personnes en 2021 / 117 en 2020)	20 655 €	48 999 €
	MS administration + Responsable	39 780 €	42 016 €
	MS SVP	30 322 €	24 268 €
	MS garage	28 970 €	30 069 €
	Total MS affecté à la collecte	425 924 €	419 270 €
	Total MS affecté indirectement (administration+SVP+garage)	99 071 €	96 353 €
	MS total exploitation	524 996 €	515 623 €
Fournitures (vêtements, entretien des vêtements)		10 275 €	9 288 €
Total personnel		535 271 €	524 911 €

LE MATERIEL (BENNES + MASTER)		2020	2021
Entretien du matériel roulant	Fournitures de petit équipement + autres	10 257 €	6 057 €
	Fournitures d'entretien	119 €	----- €
	Entretien matériel roulant	48 977 €	51 481 €
	Contrat maintenance	15 909 €	5 595 €
	Total entretien	75 260 €	63 134 €
	Carburant	86 822 €	92 790 €
	Total véhicules	162 082 €	155 924 €
Autres frais divers	Assurances	15 988 €	14 912 €
	Téléphone, Etude optimisation du service, Stage, divers, annonces, carte grise, impôts, fournitures administratives...	17 725 €	44 357 €

COLLECTE VERRE

LE PERSONNEL		2020	2021
Masse Salariale du personnel	MS CCL	----- €	----- €
	MS administration + Responsable	----- €	----- €
	MS SVP	----- €	----- €
	Total MS affecté à la collecte	----- €	----- €
	Total MS affecté indirectement (administration+SVP)	----- €	----- €
	MS total exploitation	----- €	----- €
Fournitures (vêtements, entretien des vêtements)		----- €	----- €
Total personnel		----- €	----- €

LE MATERIEL		2020	2021
Entretien du matériel roulant	Fournitures de petit équipement + autres	46 €	----- €
	Entretien matériel roulant	----- €	----- €
	Total entretien	----- €	----- €
	Carburant	----- €	----- €
	Total véhicules	----- €	----- €
Autres frais divers	Assurances	285 €	308 €
	Téléphone, Etude optimisation du service, Stage, divers, annonces, carte grise, impôts, fournitures administratives...	----- €	----- €

LA PRESTATION		2020	2021
Collecte par la société MINERIS		23 308 €	25 111 €
Total Prestation		23 308 €	25 111 €

COLLECTE DÉCHETS VERTS

LE PERSONNEL		2020	2021
Masse Salariale du personnel	MS CCL	49 768 €	47 316 €
	MS auxiliaires (66,5 personnes en 2021 / 46 en 2020)	8 121 €	17 241 €
	MS administration + Responsable	5 195 €	5 720 €
	MS SVP	----- €	----- €
	MS Garage	3 783 €	4 093 €
	Total MS affecté à la collecte	57 889 €	64 557 €
	Total MS affecté indirectement (administration+SVP+garage)	8 978 €	9 813 €
	MS total exploitation	66 867 €	74 370 €
Fournitures (vêtements, entretien des vêtements)		1 453 €	1 291 €
Total personnel		68 320 €	75 661 €

LE MATERIEL		2020	2021
Entretien du matériel roulant	Fournitures de petit équipement + autres	1 209 €	382 €
	Fournitures d'entretien	15 €	----- €
	Entretien matériel roulant	1 859 €	4 696 €
	Contrat de maintenance + Location de benne	2 068 €	762 €
	Total entretien	5 152 €	5 839 €
	Carburant	4 296 €	6 952 €
	Total véhicules	9 448 €	12 791 €
Autres frais divers	Assurances	1 654 €	2 227 €
	Téléphone, Etude optimisation du service, Stage, divers, annonces, carte grise, impôts, fournitures administratives...	1 803 €	659 €

COLLECTE ENCOMBRANTS

LE PERSONNEL		2020	2021
Masse Salariale du personnel	MS CCL	13 086 €	14 775 €
	MS auxiliaires (13 personnes en 2020 / 4,5 en 2020)	794 €	3 370 €
	MS administration + Responsable	1 366 €	1 786 €
	MS garage	995 €	1 278 €
	Total MS affecté à la collecte	13 881 €	18 146 €
	Total MS affecté indirectement (administration+garage)	2 361 €	3 064 €
	MS total exploitation	16 242 €	21 210 €
Fournitures (vêtements, entretien des vêtements)		309 €	354 €
Total personnel		16 551 €	21 565 €

LE MATERIEL (BENNE ET MASCOTT)		2020	2021
Entretien du matériel roulant	Fournitures de petit équipement + autres	1 144 €	1 175 €
	Fournitures d'entretien	4 €	----- €
	Entretien matériel roulant	6 266 €	5 943 €
	Contrat maintenance + location benne	64 €	80 €
	Total entretien	7 479 €	7 198 €
	Carburant	4 046 €	5 885 €
	Total véhicules	11 525 €	13 083 €
Autres frais divers	Assurances	2 468 €	3 389 €
	Téléphone, Etude optimisation du service, Stage, divers, annonces, carte grise, impôts, fournitures administratives... + <i>Subvention recyclerie</i>	<i>21 514 €</i>	22 567 €

CHARGES COMMUNES AUX FLUX

	2020	2021
Communication	1 898 €	2 302 €
Sensibilisation à l'environnement	26 766 €	63 792 €
Nettoyage des locaux	5 941 €	3 207 €

TRAITEMENT DES FLUX

	2020	2021
Ordures ménagères	411 601 €	608 748 €
Végétaux / Déchetterie (cotisation SMDO)	784 011 €	708 351 €
	<i>22 158 €</i>	<i>24 355 €</i>
	<i>31 919 €</i>	<i>31 991 €</i>
	<i>49 880 €</i>	<i>----- €</i>
Encombrants brocantes ou DDS	36 €	515 €

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

COLLECTE MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES ET TRI SÉLECTIF

	2020	2021
Amortissement conteneurs	38 534 €	38 534 €
Amortissement véhicules	208 479 €	167 124 €
Investissement et amortissements divers (matériel informatique et technique)	----- €	2 079 €

COLLECTE VERRE

	2020	2021
Amortissement signalétique + bornes à verre	15 386 €	15 267 €
Amortissement véhicules	----- €	727 €
Investissement et amortissements divers (matériel informatique et technique)	----- €	----- €

COLLECTE DÉCHETS VERTS

	2020	2021
Amortissement véhicules	15 079 €	11 010 €
Amortissement composteurs et bacs	40 399 €	40 399 €
Investissement et amortissements divers (matériel informatique et technique)	----- €	2 079 €

COLLECTE ENCOMBRANTS

	2020	2021
Amortissement véhicules	86 €	727 €
Investissement et amortissements divers (matériel informatique et technique)	----- €	2 079 €

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	2020	2021
Revente de matériaux	342 €	1 318 €
Subvention	39 561 €	23 651 €
Collecte spéciale	----- €	----- €
Remboursement de sinistre, remboursement options bennes, vente BOM ...	29 644 €	12 064 €
Vente composteurs, 2 ^{ème} bac déchets verts	1 583 €	2 180 €
Subventions	----- €	----- €
Décision de justice : incendie de conteneurs	----- €	----- €
Pénalités de retard BOM	----- €	----- €
Subventions et aides Sensibilisation Développement Durable	22 365 €	35 016 €
Recettes emploi d'avenir	2 474 €	----- €
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	1 180 794 €	1 356 322 €
Redevance Spéciale	148 706 €	161 449 €

Concernant la Redevance Spéciale, les impayés pour l'année 2021 s'élèvent à **1 245,07 €** soit 0,77% (Montant arrêté au 02/05/22). Il reste également à percevoir **3 064,12 €** pour les années antérieures, répartis de la façon suivante :

- Année 2018 : 99,55 €
- Année 2019 : 513,26 €
- Année 2020 : 2 451,36 €

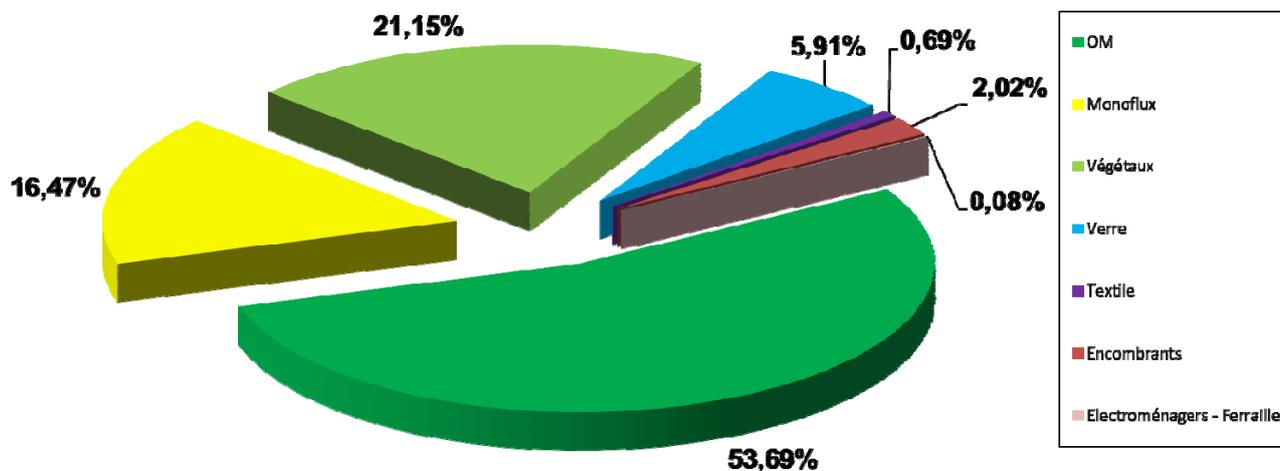
PARTIE IV SYNTHÈSE

CONCLUSION DE L'ANNÉE 2021

SYNTHÈSE TECHNIQUE

	2020			2021			Diff. Kg/hab 2021/2020		Filière de traitement
	Tonnages CCL	Kg/hab. CCL	Kg/hab. SMDO	Tonnages CCL	Kg/hab. CCL	Kg/hab. SMDO	CCL	SMDO	
Monoflux	1 580,38	65,67	66,97	1 585,82	65,89	68,72	0,23	1,75	Recyclage
Verre	604,29	25,11	28,3	569,47	23,66	27,89	-1,45	-0,41	Recyclage Calcin
Déchets Verts	1 570,58	65,26	62,78	2 036,86	84,64	71,31	19,38	8,53	Compostage
Ordures Ménagères Résiduelles	5 198,90	216,03	227,4	5 170,22	214,84	229,3	-1,19	1,9	Valorisation énergétique
Encombrants	182,54	7,58		194,20	8,07		0,48		Enfouissement / Valorisation
Ferraille	14,28	0,59		7,28	0,30		-0,29		Recyclage
Textile	53,34	2,22		66,05	2,74		0,52		Le RELAIS
Déchetterie	5 657,83	Accès aux particuliers hors territoire communautaire et aux		7 543,92	Accès aux particuliers hors territoire communautaire et aux				Traitement et recyclage (amiante : stockage, huile de vidange : régénération)
TOTAL déchetterie incluse	14 862,14			17 173,82					
TOTAL hors déchetterie	9 204,31	383,82		9 629,90	400,15		16,33		

Répartition de la collecte des déchets 2021



SYNTHÈSE FINANCIÈRE

Communauté de Communes du Liancourtois - La Vallée dorée
Récapitulatif des coûts de collecte et de traitement des déchets 2020 et 2021 (en € TTC)

	2020	2021	Différence	Evolution
OM / Tri Sélectif				
Personnel de collecte	436 199	428 558	- 7 641	-1,75%
<i>Dont auxiliaires</i>	20 655	48 999	28 344	137,22%
Personnel administratif + SVP+garage	99 071	96 353	- 2 719	-2,74%
Autre frais divers	17 725	44 357	26 632	150,26%
Véhicules : fonctionnement	178 070	170 836	- 7 234	-4,06%
Véhicules : Amortissement	208 479	167 124	- 41 355	-19,84%
Investissement : conteneurs	38 534	38 534	-	0,00%
Investissement : divers	-	2 079	2 079	
Coût résiduel du tri	-	-	-	-
Traitement OM (dont part fixe valorisation énergétique)	411 601	608 748	197 148	47,90%
Recettes : remboursement de sinistres, Pénalité de retard BOM & conteneurs, aides SMDO + cession benne rachat bacs	29 644	12 064	- 17 580	-59,30%
Total OM / Tri sélectif	1 389 678	1 556 589	166 911	12,01%
Encombrants				
Personnel de collecte	14 190	18 500	4 310	30,37%
<i>Dont auxiliaires</i>	794	3 370	2 576	
Personnel administratif + SVP+garage	2 361	3 064	704	29,80%
Autre frais divers + Recyclerie	21 514	22 567	1 053	4,89%
Véhicules : fonctionnement	13 992	16 472	2 480	17,72%
Véhicules : Amortissement	86	727	641	748,09%
Investissement : divers	-	2 079	2 079	
Traitement encombrants Brocantes ou DDS	36	515	479	1320,00%
Recette : remboursement de sinistre ou Collecte	-	-	-	-
Recette Ferraille	342	1 318	976	285,62%
Total Encombrant	52 974	63 925	10 952	20,67%
Verre				
Personnel de collecte	-	-	-	-
Personnel administratif + SVP+garage	-	-	-	-
Autre frais divers	-	-	-	-
Véhicules : fonctionnement	285	308	23	
Véhicules : Amortissement	-	727	727	
Investissement bornes à verre+sacs précollectés	15 386	15 267	- 119	
Investissement : divers	-	-	-	-
Collecte Verre	23 308	25 111	1 803	7,73%
Recette verre + sinistre borne à verre	39 561	23 651	- 15 910	-40,22%
Total Verre	38 979	41 413	2 434	6,24%
Végétaux				
Personnel de collecte	59 342	65 848	6 506	10,96%
<i>Dont auxiliaires</i>	8 121	17 241	9 120	112,30%
Personnel administratif + SVP+garage	8 978	9 813	835	9,30%
Autre frais divers	1 803	659	- 1 144	-63,44%
Véhicules : fonctionnement	11 102	15 018	3 916	35,27%
Véhicules : Amortissement	15 079	11 010	- 4 069	-26,99%
Investissement : divers	-	2 079	2 079	
Acquisition composteurs+ bacs	40 399	40 399	-	0,00%
Recette : remboursement de sinistre	-	-	-	-
Recette : Vente de composteurs, bacs	1 583	2 180	597	37,72%
Recette : Subvention (composteurs) 2012	-	-	-	-
Total Végétaux	136 704	144 827	8 123	5,94%
Cotisation SMDO à l'habitant	784 011	708 351	- 75 659	-9,65%
<i>dont traitement encombrants</i>	22 158	24 355	2 196	9,91%
<i>dont traitement Végétaux</i>	31 919	31 991	72	0,23%
<i>dont participation dette VEOLIA</i>	49 880	-	- 49 880	-100,00%
Nettoyage des locaux	5 941	3 207	- 2 733	0
Sensibilisation à l'environnement	26 766	63 792	37 026	138,33%
Communication	1 898	2 302	403	21,25%
SOMME TOTALE	2 414 933	2 584 406	169 472	7,02%
TEOM	1 180 794	1 356 322	175 528	14,87%
Redevance Spéciale	146 706	161 449	14 743	10,05%
Subv / aides Sensibilisation Développement Durable/ interressement tri	22 365	35 016	12 650	
Recettes Emploi d'avenir	2 474	-	- 2 474	-100,00%
Recettes Totales	1 423 469	1 592 000	168 531	11,84%
SOMME TOTALE déduction des recettes	991 464	992 406	942	0,09%

EXPLICATIONS DE LA SYNTHÈSE FINANCIÈRE

↳ **Les frais divers** correspondent aux frais téléphoniques, à l'abonnement de géolocalisation Masternaut, à une étude sur la réorganisation du service, à la location de copieurs, fontaine à eau et machines à café, aux fournitures administratives, la consommation d'eau, ... A été rajoutée la subvention versée à la SOR (imputée aux dépenses du flux encombrants).

↳ **Rappel des tarifs par prestations SMDO (TTC) :**

	Déchetterie à l'habitant	Déchets verts en porte à porte à l'habitant	Encombrants en porte à porte à l'habitant	Dettes Veolia à l'habitant	Valorisation énergétique à la tonne	Valorisation énergétique à l'habitant
2020	28.36	1.33	0.92	2.08	67.28	5.21
2021	28.24	1.33	1.01	-	73.76	9.61

↳ **La cotisation SMDO (déchetterie/végétaux/encombrants)** a diminué de 75 669€. Cette diminution est principalement due à la dette Veolia qui s'est terminée en 2020 (49 880€).

↳ De manière générale, **l'augmentation du coût du service** concerne principalement le flux OM/Tri avec l'augmentation du traitement des OM (+197 148€).

La hausse du montant du traitement à la tonne et à l'habitants des ordures ménagères s'explique principalement par

- l'augmentation de la TGAP (Taxe Générale d'Activités Polluantes) : +5€HT par tonne,
- une augmentation du coût de la délégation de service public : +6€HT par tonne,
- un moindre excédent de tri lié à la chute des recettes industrielles.

↳ **Les recettes TEOM :** En 2021 la TEOM recouvre 52.48% du service Environnement Déchets contre 48.90% en 2020.

Dans le rapport annuel de 2020, le pourcentage indiqué de recouvrement était de 44.96%. Ce pourcentage était erroné car le montant de la TEOM perçu était incomplet.

Afin d'avoir une progression constante de la TEOM et couvrir ainsi un peu plus le coût du service qui augmente, une hausse du taux a été réalisée passant de 6,41% à 7,27%. Cette hausse de la TEOM compense également en partie la hausse du coût du traitement.

↳ **La masse salariale** du service (personnel de collecte titulaire et auxiliaire) a légèrement augmenté de 0,86%.

2020	OM/ TRI : 961 jours	Végétaux : 125,5 jours	Encombrants : 33 jours	TOTAL : 1119,5 jours
2021	OM/ TRI : 988 jours	Végétaux : 134,5 jours	Encombrants : 42 jours	TOTAL : 1164,5 jours

Communauté de Communes du Liancourtois - La Vallée dorée
Récapitulatif des tonnages, des recettes, des coûts de collecte et de traitement des déchets 2021 (en € TTC)

		Déchets ménagers	Monoflux	Verre	Encombrants		Végétaux	Déchetterie**	Total	
					Encombrants	Ferraille				
Fréquence de collecte		1 x par semaine	1 x par semaine	Apport volontaire	Sur RDV		1 x par semaine	Apport volontaire		
Tonnages 2021		5 170	1 586	569	194	7	2 037	7 544	17 107,77 tonnes	
Kg / Habitant*		215	66	24	8	0,30	85	313	710,87 kg / hab.	
Dépenses de Fonctionnement	Masse Salariale du personnel affecté à la collecte (chauffeur, rippeur)	419 270 €		0 €	18 146 €		64 557 €		501 973 €	
	Masse Salariale du personnel affecté indirectement (administratif, responsable,...)	96 353 €		0 €	3 064 €		9 813 €		109 230 €	
	Fournitures (vêtements de travail et entretien)	9 288 €		0 €	354 €		1 291 €		10 934 €	
	Carburants	92 790 €		0 €	5 885 €		6 952 €		105 627 €	
	Assurances (flotte automobile)	14 912 €		308 €	3 389 €		2 227 €		20 836 €	
	Entretien matériels roulants	63 134 €		0 €	7 198 €		5 839 €		76 171 €	
	Autres frais divers + Recyclerie	44 357 €		0 €	22 567 €		659 €		67 583 €	
	Communication (Dépliants, étiquette,...)	2 302 €								2 302 €
	Acquisition de sacs végétaux						40 399 €		40 399 €	
	Traitement	608 748 €	0 €		515 €				609 264 €	
	Collecte par prestataire			25 111 €					25 111 €	
	Cotisation SMDO (Déchetterie - Traitements encombrants et végétaux)				708 351 €				708 351 €	
	Nettoyage des locaux	3 207 €								3 207 €
	Sensibilisation à l'environnement	63 792 €								63 792 €
Dépenses d'investissement	Acquisition de véhicules (amortie sur 7 ans sauf véhicule léger sur 5 ans)	167 124 €		727 €	727 €		11 010 €		179 588 €	
	Acquisition de conteneurs (amortie sur 5 ans)	38 534 €							38 534 €	
	Entretien des points d'apports volontaires			15 267 €					15 267 €	
	Infrastructures (voirie, parking)									
	Bâtiments (hangar, bureaux,...)	6 238 €								6 238 €
Coût global de collecte et de traitement des déchets 2021									2 584 406 €	
Recettes	Vente des matériaux issus de la collecte & collecte spécifique	0 €		23 651 €		1 318 €			24 969 €	
	Recettes diverses (pénalités de retard, remboursement de sinistre)	12 064 €			0 €		0 €		12 064 €	
	Subventions et aides Sensibilisation, citeo Développement Durable, vente composteurs			35 016 €			2 180 €		37 196 €	
	Recettes emploi D'avenir			0 €					0 €	
	Redevance spéciale	161 449 €							161 449 €	
	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	1 356 322 €								1 356 322 €
	Budget principal	992 406 €								992 406 €
Recette globale de collecte et de traitement des déchets 2021									2 584 406 €	
Coût de collecte en € / hab.		40,16 €		2,48 €	3,31 €		6,69 €		107,39 € / hab.	
Coût de traitement en € / hab.		25,29 €		0,00 €	0,02 €				(Rappel 2020: 100,70 € / hab.)	
Coût " Déchetterie Végétaux " en € / hab.		29,43 €								
Coût de collecte en € / tonne		143,04 €		104,87 €	395,27 €		79,07 €		151,07 € / tonne	
Coût de traitement en € / tonne		117,74 €		0,00 €	2,65 €				(Rappel 2020: 163,07 € / tonne)	
Coût " Déchetterie Végétaux " en € / tonne		73,93 €								

* 24066 habitants

** Accès autorisé aux particuliers hors territoire communautaire et aux professionnels

PERSPECTIVES 2022

AMÉLIORATION DU TRI

Via les contrôles des ambassadrices du tri et de la remontée d'informations des agents de collecte.

APPEL A PROJET – AMELIORATION DU CAPTAGE DES PAPIERS DIFFUS

Ce projet a abouti avec la dotation de contenants spécifiques dans 31 établissements du territoire (écoles, mairies, collèges, ...).

D'autres structures seront probablement dotées courant 2022 afin de poursuivre cette dynamique de dotation, l'objectif étant d'améliorer les performances du tri et tant que le stock nous le permet.



APPEL A CANDIDATURE – Expérimentation du tri à la source des Biodéchets

En 2019, le SMDO a lancé une étude préalable à l'instauration du tri à la source des biodéchets.

La phase 1 de cette étude portait sur l'état des lieux et l'analyse du territoire.

La phase 2 qui consistait en l'analyse des scénarii techniques envisageables pour la gestion des biodéchets est terminée et a abouti à une expérimentation du projet à l'échelle de quelques collectivités volontaires dont la Communauté de communes fait partie. Pour la Communauté de communes, l'expérimentation consiste en la poursuite du développement du compostage.

Dans le cadre de cette étude, la collectivité s'engagera dans un renforcement de la prévention et la gestion de proximité avec le compostage individuel. Une réflexion se fera sur le compostage partagé en milieu dense et collectifs.

L'opération « Composteur à prix réduit » va se poursuivre sur l'année 2022 avec une nouvelle commande.

Réalisation d'une étude préalable à l'instauration d'une tarification incitative et du tri à la source des biodéchets

La collectivité déposera une demande auprès de l'ADEME afin d'obtenir une aide financière à cette étude préalable.

Appel à Manifestation d'Intérêts – AMI CITEO

Un appel à Manifestation d'Intérêts était lancé par CITEO début 2021. Cet AMI portait sur la collecte du recyclage des emballages hors-foyers, issus de lieux de consommation nomade tels que les espaces publics ouverts ou les établissements recevant du public.

La communauté de communes avait proposé un certain nombre de sites mais seulement 4 sites avaient été retenus pour ce projet : 4 city stades situés sur Bailleval, Laigneville, Liancourt et Rantigny. Le projet sera finalisé en 2022 avec l'achat et l'installation des corbeilles pour les communes concernées.

Appel à Manifestation d'Intérêts – AMI ADEME

Un appel à Manifestation d'Intérêts était lancé par l'ADEME en 2021. Cet AMI portait sur la mise en place de la collecte sélective des emballages et des papiers dits « Hors Foyer ».

Dans la continuité des actions de l'AMI CITEO, un nouvel AMI (porté par le SMDO) permettra de financer des équipements pour des stades, centre culturels, musées, théâtres, cinéma, salles de spectacles....

Une réponse sera apportée en début d'année 2022.

Tri des déchets dans les cimetières

La collectivité a accompagné les communes qui le souhaitent pour instaurer le tri dans les cimetières avec la mise en place de contenants et de panneaux de communication. 4 flux sont retenus : les ordures ménagères, le tri sélectif, les déchets verts (compostage) et les objets à récupérer.

Pour 2022, d'autres panneaux seront proposés afin de faciliter la compréhension de la démarche du tri.

Renforcement des points d'apport volontaire (PAV) du verre

Une réflexion sur la densification des PAV est toujours en cours avec dans un premier temps la pose de bornes aériennes si un lieu est validé.

Programme Local de Prévention et des Déchets Ménagers et Assimilés

Mise en place d'un Programme Local de Prévention et des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) qui consiste en la mise en œuvre par les acteurs d'un territoire donné, d'un ensemble d'actions coordonnées visant à atteindre les objectifs définis à l'issue d'un diagnostic du territoire.

Appel à Manifestation d'Intérêts – Prévention et traitement des déchets abandonnés diffus issus des emballages ménagers

La Communauté de communes a répondu à cet AMI via le service développement durable puisque cet AMI est très transversal (thématique des déchets associée aux milieux naturels).

Le projet a été retenu et fera l'objet de différentes actions de sensibilisation en 2022 et 2023.